LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 14.357 — QUARANTE ET UNIÈME ANNEE — DIMANCHE 28 MAI 1916

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.75. — Faits divers : 0 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr — Chronique Locale : 10 fr.
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Chronique Parisienne

La dure semaine. — Le droit de remontrance. — La tenue normale. Les accaparements à Paris.— Enquêtes féminines.— Nettoyage.

Dure semaine ! on se bat ferme là-bas, autour de Verdun.

J'éprouve quelque embarras à dire ce que j'ai à dire ; pourtant, je n'hésite point.

Dans une ville du Sud-Ouest, où je me trouvais, un jeune poilu, venu en permission auprès de sa mère, s'est exprimé ainsi (je répète exactement ses paroles) :

« — Ce qui nous dégoûte tous tant que nous sommes, c'est quand nous arrivons en permission, de constater la tenue morale des civils. On dirait que la guerre n'existe pas, ne touche personne : on s'amuse, on rit, on crie. Les femmes affectent une gaîté extraordinaire, affichent un luxe de toilette choquant, des allures regrettables, etc., etc.» J'arrête ici ma citation ; j'y ajoute seulement que ce jeune soldat a dit : « Tous ceux qui reviennent de permission pensent et parlent comme moi. »

Cette ville ou une autre, peu importe ; nous avons tous lu le manifeste du préfet (?) de Munich adressé à la population et condamnant avec violence la toilette et la tenue des femmes dans cette ville affamée.

Il ne serait pas déplacé qu'une pareille remontrance fût adressée au public dans nos villes, qui ne sont pas affamées, mais où le deuil d'un si grand nombre a droit au respect.

Certes il y a des œuvres en grand nombre, et, pour les soutenir, on donne des représentations théâtrales ; rien de mieux puisque l'argent y va. Mais, *la rue* est aussi un spectacle et quiconque y affiche une folle gaîté, une tenue scandaleuse, mérite d'être hué. Quand des centaines de mille hommes se battent, dans une lutte sans merci, sans pitié, le moins que puissent faire ceux qui ne se battent point, et dont bon nombre devraient être parmi les combattants, c'est de ne pas étaler leur coupable insouciance.

Au reste, les toilettes féminines, un peu trop hardies, n'ont pas toutes une origine folie.

Il ne manque pas de dames dont on pourrait chiffrer le revenu par 100 ou 150 francs par mois et qui disent tranquillement : C'est affreux ! mes bottines me coûtent 45 francs ! On n'a pas une paire de bas convenables à moins de 3 francs 50, et les costumes, et le reste: blanchissage, entretien, nourriture...

Celles qui parlent ainsi, les *femmes voyantes !* ont quelquefois leur mari là-bas ! Les autres, les professionnelles de la galanterie, n'en parlons pas : on peut toutefois les obliger à se montrer moins bruyantes.

Bref, cette impression m'est venue de ce pauvre garçon si jeune, que soulevait un dégoût profond. J'avais bien entendu un homme plus âgé me dire : « Oh ! les civils, on dirait qu'ils s'en f..... ! » Non, c'est de la légèreté, de la sottise, voilà tout. Cela m'avait moins frappé que cette tristesse d'un enfant qui se bat depuis deux ans !

Nous nous tenons mal ; ce n'est pas douteux ; et, dans la pluie de conférences dont on nous arrose, pas une n'aborde ce sujet de haute actualité, alors que ce serait le cas de dire : Parlons peu, mais parlons bien !

⁂

Il est temps de mettre de l'ordre dans nos affaires : en réalité, c'est le manque d'ordre qui nous a coûté le plus cher depuis le début de la guerre :

Paris vient de jeter *sa viande verte* : les ménagères ont crié comme des aigles, naturellement. Jeter de la viande, c'est un peu fort. Les marchands qui la détenaient se sont rejetés sur le manque d'appareils frigorifiques ; il y a bien un peu de cela, mais la vérité, la plus absolue c'est qu'on n'a pas voulu vendre la viande moins cher et que la cause en est aux intermédiaires, véritables fléaux de nos cités surpeuplées.

Et alors, voici que les personnages officiels se mettent en branle pour couper court à ces abus : c'est fort bien ; c'est aussi trop tard ! il y a longtemps qu'il fallait juguler ces affameurs ; on en avait les moyens jadis autant qu'aujourd'hui ; et, quand le producteur dit : Oserez-vous me taxer, quand je vends mes œufs 70 centimes, alors qu'on vous les revend plus du double ? il a raison. Tout cela provient de ce que l'intermédiaire agit à son gré, sans contrôle, sans crainte de sanction, sans qu'on relève exactement le prix des achats, des transports, de l'octroi et qu'on veuille faire la lumière complète.

C'est ainsi qu'on a constaté, à Paris où abondent les légumes, de véritables accaparements de nature à provoquer la hausse et quelle hausse !

Bref, nous arrivons à l'heure où il faut que tout cela finisse, à l'heure où l'action doit primer la paperasserie des soi-disant règlements. Il faut des hommes qui se fassent craindre et obéir afin que tout trafiquant malhonnête soit saisi et puni. La guerre ne doit pas enrichir.

⁂

Une autre enquête semble devoir être vigoureusement conduite, c'est celle relative au travail des femmes chez elles et des tarifs de famine qu'on leur impose. Des journalistes féminins ont fait des études sur le vif ; ces dames se sont présentées dans certaines maisons à la suite des ouvrières confectionneuses en lingerie ou d'autre sorte. Elles ont publié le résultat de leurs démarches, la morgue insultante des premières », de certains grands magasins. C'est lamentable. On est partout d'une politesse excessive avec le public : avec l'ouvrière qui vient demander du travail, c'est autre chose. Cependant, les lettres aux clients témoignent qu'on a été obligé de hausser (et combien !) les prix de telles ou telles marchandises. Haussez-le ce prix plus encore ; mais, haussez aussi les salaires.

Les rédacteurs féminins ont éprouvé une indignation bien légitime. La cause est prise en main : il faut que cela change et cela va changer.

Seulement, encore une fois, pourquoi si tard ?

Il ne manque pas de personnel pour remettre les choses au point. Parmi les hommes qui ont passé l'âge du service, combien peuvent être employés par les parlementaires chargés — très lourdement c'est vrai — de cette question du travail ?

Est-ce si difficile de dire à un directeur de magasin : Vos entrepreneuses, ou vos premières paient tel ouvrage tel prix ; il est impossible que ce prix suffise à faire vivre une femme qui travaille chez elle ! donc, changez le tarif, vendez plus cher ; mais que l'ouvrière puisse vivre.

Nous avons en main des prix courants devant lesquels nombre de femmes s'extasient : Oh ! ma chère, voyez donc ! ces tabliers d'enfants, c'est invraisemblable ! Ces jolies chemises, ces combinaisons, etc. etc...

— Evidemment, c'est invraisemblable ; et, de cette invraisemblance, c'est l'ouvrière qui fait tous les frais.

Et les salaires au minimum ? Et les prud'hommes (dont font partie les femmes), pour qui et pour quoi sont-ils institués ? On croirait que rien de cela n'existe.

Allons, allons, nous avons, comme Augias, nos écuries à nettoyer ; prenons la fourche, le balai, et nettoyons.

UNE MARSEILLAISE.

Le Général Galliéni est mort hier matin

Le général Galliéni, qui avait dû récemment quitter le ministère de la Guerre pour subir une grave et délicate opération et dont la santé inspirait depuis quelques jours de sérieuses inquiétudes, est mort hier matin à 4 heures 45. Cette douloureuse nouvelle provoquera dans l'armée et dans le pays tout entier la plus profonde émotion. On sait comment, à une heure particulièrement angoissante, il consentit à

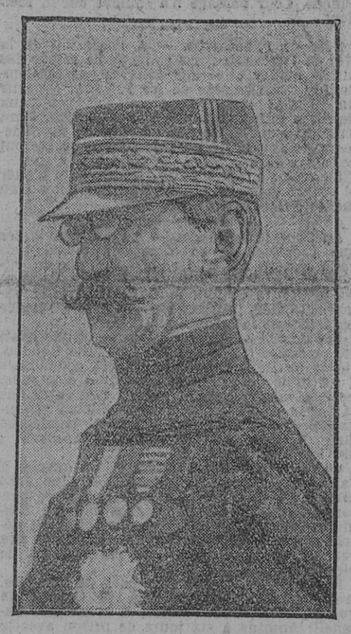

Le général Galliéni

prendre le gouvernement militaire de Paris et à mettre la capitale en défense contre un coup de main possible de l'ennemi. On n'ignore pas non plus la part importante qu'il a prise — et que l'Histoire lui attribuera — dans cette magnifique victoire de la Marne, qui est comme une libération anticipée de notre territoire. On connaît enfin les nobles efforts tentés par lui pour briser la routine bureaucratique des services du ministère de la Guerre lorsque la confiance de M. Briand lui confia la succession difficile de M. Millerand.

Il apparaissait à tous que ce soldat, doublé d'un administrateur clairvoyant et d'un citoyen confiant dans les destinées de la République, n'avait pas encore achevé sa tâche et que le pays pouvait encore compter sur lui. La mort, hélas ! a fait son œuvre. Le général Galliéni disparaît avant d'avoir vu se lever, sur cette France qu'il servit avec tant de dévouement, le soleil resplendissant de la victoire ; du moins, en a-t-il perçu l'aube à travers l'effroyable canonnade de Verdun ; et demain, derrière son char funèbre, la Nation se retrouvera unie pour lui faire un cortège de sympathies émues et de patriotique reconnaissance. — R.

La carrière du général Galliéni

Le général Galliéni était né à Saint-Béat (Haute-Garonne), en 1849. Entré dans l'infanterie de marine en 1870, il en devint capitaine en 1878. L'année suivante, il commençait à se distinguer comme explorateur et administrateur colonial au cours d'une mission au Niger, puis par la conclusion d'un traité avec Ahmadou, sultan de Ségou, qui réservait exclusivement à la France le commerce du Haut-Niger. A la suite de cette heureuse négociation, Galliéni recevait la Médaille d'or de la Société de Géographie.

Nommé lieutenant-colonel, il retourne au Sénégal en qualité de commandant supérieur du haut fleuve. Promu colonel, il prend le commandement du 6e régiment d'infanterie de marine, à Brest, puis passe au Tonkin où il pacifie le 2e territoire militaire placé sous son commandement.

Les étoiles de général de brigade vinrent récompenser ses services. Mais à peine rentré en France, le gouvernement de la République faisait appel de nouveau à son énergie et à ses qualités administratives pour rétablir l'ordre à Madagascar, nouvellement conquise. On sait ce que fut cette œuvre de pacification, qui est l'un de ses plus beaux titres de gloire.

Nommé général de division le 9 août 1899, le général Galliéni entrait ensuite au Conseil supérieur de la guerre et recevait la grand-croix de la Légion d'honneur et la Médaille militaire.

Maintenu à l'activité du service sans limite d'âge pour avoir commandé en chef devant l'ennemi, le général Galliéni se vit confier, le 27 août 1914, alors que la capitale était menacée, la défense de Paris et du camp retranché. On se souvient qu'il prit aussitôt d'énergiques mesures et l'on se rappelle la noble proclamation qu'il fit afficher alors sur les murs de la capitale :

Habitants de Paris, disait-il, les membres du gouvernement de la République ont quitté Paris pour donner une impulsion nouvelle à la défense nationale. J'ai reçu le mandat de défendre Paris contre l'envahisseur. Ce mandat, je le remplirai jusqu'au bout !

On sait que l'aide apportée par les armées de Paris détermina la victoire de la Marne.

Le 30 octobre 1915, le général Galliéni fut appelé à prendre le portefeuille de la Guerre par M. Briand, président du Conseil, qui succédait à M. Viviani. Il prit plusieurs mesures qui eurent un certain retentissement. Il supprima toutes les recommandations dans l'armée, mais exigea que les demandes des militaires de tout grade parvinssent à destination avec avis favorable ou non ; il donna des ordres sévères pour que tous les officiers des diverses administrations militaires fussent envoyés au front à leur tour de départ ; enfin, il mobilisa les fonctionnaires des ministères dont les classes étaient sous les drapeaux.

Le 16 mars 1916, il donnait pour raison de santé sa démission de ministre de la Guerre et entrait en traitement dans la clinique de Versailles où il vient de mourir.

Les derniers moments

Paris, 27 Mai.

Depuis hier matin les nouvelles du général Galliéni étaient devenues de plus en plus inquiétantes. La nuit de jeudi à vendredi avait été relativement calme et le général semblait reprendre des forces. L'état de faiblesse se maintenant cependant dans la matinée pour s'accentuer bientôt d'heure en heure. Hier matin, les médecins tentèrent l'opération de la transfusion du sang. Une légère amélioration s'ensuivit, mais qui ne persista point. Dans l'après-midi, le général tombait en syncope. Son état s'est depuis continuellement aggravé.

A minuit, le général Galliéni entrait dans le coma. Son entourage ne conservait plus aucun espoir. A son chevet se tenaient, à ce moment, Mme Gruss, sa fille ; le docteur Laval et le commandant Chardonnel, son officier d'ordonnance. A 2 heures, l'état du général allait s'affaiblissant de plus en plus. M. l'abbé Loisel, vicaire à l'église Notre-Dame, mobilisé à l'hôpital, 22, rue Maurepas, lui donnait l'absolution. A 4 heures 45, le général avait cessé de vivre.

Parmi les personnes qui se sont inscrites, nous relevons les noms de M. Briand, président du Conseil ; général Roques, ministre de la Guerre ; Joseph Reinach, Dalimier, Doumergue, Mithouard, général Feldmann, Autran, préfet de Seine-et-Oise ; Simon, maire de Versailles ; Millerand, etc.

Le général repose sur son lit de mort revêtu de son uniforme avec ses décorations. La mise en bière aura lieu ce soir à 6 heures.

Funérailles nationales

Le Conseil des ministres a décidé que les funérailles du général Galliéni seraient célébrées aux frais de l'Etat et que, sous réserve de l'assentiment de la famille, le corps serait transféré aux Invalides.

Sous-Marins transatlantiques

New-York, 27 Mai.

Le seul journal quotidien allemand de langue anglaise à New-York, l'*Evening Mail*, annonce que la Hamburg-Amerika-Line, vient de prendre toutes ses dispositions en vue d'organiser un service régulier de transatlantiques sous-marins entre Hambourg et New-York. Il s'agit d'un service « supersubmersible » et l'on attend à ce que la première arrivée à New-York ait lieu le 4 juillet prochain. Le journal en question ajoute que les nouveaux sous-marins marchands ont été construits de telles dimensions qu'ils pourront porter chacun 25 torpilles. Les autres parties du submersible seront aménagées en vue des passagers, des marchandises et du service postal.

Ces vaisseaux d'un nouveau genre seront armés pour la défensive d'un canon de trois pouces similaires à ceux qui sont placés à bord des transatlantiques anglais, français et italiens. Ils arriveront à New-York par la route de Long-Island-Sound, gagnant ainsi 3 milles. Chaque sous-marin a une longueur de 450 pieds, une profondeur de 45 et possède un équipage de 60 hommes. Le pont se trouve élevé de 30 pieds au-dessus de la ligne de flottaison quand le submersible voyage à la surface.

On demandera mille livres sterling pour une traversée. L'*Evening Mail* termine en exprimant l'assurance que le nouveau service transatlantique sous-marin rendra « absolument inefficace » l'intervention de la Grande-Bretagne dans sa lutte contre les paquebots allemands.

IL Y A UN AN

Vendredi 28 Mai

Les Anglais progressent autour de La Bassée. Autour d'Angres, nos troupes repoussent sept contre-attaques ennemies ; elles progressent vers Souchez, après avoir enlevé un ouvrage allemand, le fortin des Quatre-Boqueteaux. Au nord d'Ecurie, dans la région du Labyrinthe, avance d'une centaine de mètres. Aux lisières du bois Le Prêtre, nous atteignons la route de Fay-en-Haye à Norroy.

L'Aviateur Gilbert s'est évadé de Suisse

IL AURAIT REUSSI A GAGNER LA FRANCE

Paris, 27 Mai.

La *Gazette de Lausanne* et le *Journal de Genève* publient la dépêche suivante datée de Zurich, 25 mai :

L'aviateur français Gilbert s'est de nouveau évadé cette nuit. On suppose qu'il a utilisé une conduite d'aération des W. C., mais on manque d'indices précis. On est sur les traces du fugitif et on espère le rattraper bientôt.

En outre, la *Gazette de Lausanne* reproduit cet autre télégramme :

Berne, 25. — Renseignements pris à l'état-major on y sait que Gilbert s'est

L'aviateur Gilbert

qui, pour la troisième fois, vient de s'évader de Suisse

enfui ce matin entre 2 ou 3 heures, et que tous les postes ont été avisés immédiatement. Depuis lors, on n'a aucune nouvelle du fugitif.

De son côté, le *Journal de Genève* ajoute :

Avisée télégraphiquement, la direction de police de Genève a fait aussitôt surveiller la frontière. Gilbert s'était évadé déjà, on s'en souvient, une première fois le 21 août 1915, alors qu'il était interné à Hospenthal. Des difficultés s'étant élevées sur les conditions dans lesquelles il avait retiré sa parole, il retourna ensuite se constituer prisonnier le 28 août.

Depuis, il était entendu qu'il n'était plus prisonnier sur parole. Le 5 février 1915, au soir, en compagnie de l'aviateur Pary, Gilbert tenta une seconde fois de s'évader ; il était alors à Zurich. Reconnus à Olten tandis qu'ils tentaient d'atteindre la frontière en chemin de fer, les deux fugitifs avaient été arrêtés et renvoyés à Zurich. D'après un bruit qui circulait cette nuit, Gilbert trompant la vigilance des autorités helvétiques, aurait réussi à gagner l'Italie ; mais nous n'avons pu avoir la confirmation de cette nouvelle.

Au sujet de l'évasion de Gilbert, le Journal *publie :*

Pour la troisième fois, le sous-lieutenant aviateur français Gilbert, interné en Suisse, vient de s'évader. Une première tentative en septembre dernier fut couronnée de succès, Gilbert parvint à gagner la France. Mais il était, à cette époque, prisonnier sur parole. Il avait bien averti par lettre les autorités militaires suisses qu'il reprenait cette parole ; par malheur, sa lettre, retardée, ne parvint à destination qu'au moment où il avait déjà passé la frontière. La France, ne voulant pas que la parole d'un de ses officiers put être suspectée et malgré tout le regret que nous éprouvâmes à ne pas voir rentrer dans nos rangs l'intrépide pilote, nous rendîmes Gilbert à la Suisse.

Une seconde fois, en février, Gilbert s'échappa de Zurich qu'on lui avait assigné comme lieu de résidence ; mais il fut repris dans le train à la station d'Olten. Aujourd'hui, Gilbert a de nouveau tenté la fortune. Avec un farouche entêtement, avec une obstination héroïque, ce vaillant soldat qui porte la Légion d'honneur, la Médaille militaire et la Croix de guerre, garnie de trois palmes pour trois avions ennemis descendus, cherche à rentrer dans son pays pour y lutter jusqu'à son dernier souffle contre le Boche abhorré.

Cela ne surprendra aucun de ceux qui ont connu Gilbert, âme simple et grande, éprise de l'austère devoir et croyant ne l'avoir jamais accompli. C'est jeudi matin, vers 2 heures, qu'il a accompli son audacieuse tentative. On suppose qu'il a utilisé une conduite d'aération des communs, mais on manque d'indices précis.

Rappelons comment Gilbert fut retenu par les Suisses. Il revenait de bombarder les usines Zeppelin, à Friedrichsaffen, sur le lac de Constance, lorsqu'une panne d'essence ne lui permettant pas de revenir en France, il dut choisir entre la descente en Allemagne et la descente en Suisse. Il choisit la Suisse et y atterrit. Son appareil capota dans l'herbe sur des fils de fer et Gilbert fut fait prisonnier.

Les Suisses ont d'ailleurs rendu hommage au patriotisme de l'aviateur français, et nous croyons pouvoir affirmer que dans les milieux officiels de la République helvétique on avait envisagé favorablement l'idée d'échanger Gilbert contre un officier allemand également interné chez nos voisins, à Thonne, en les rendant chacun à son pays. Gilbert n'a pas eu la patience d'attendre et l'oiseau s'est envolé.

Comment Gilbert s'évada

Paris, 27 Mai.

On mande de Genève que jusqu'à présent l'enquête ouverte au sujet de l'évasion de l'aviateur français n'a pas pu établir de quelle façon Gilbert a quitté la caserne.

Aussitôt après que la fuite fut connue, l'appareil des recherches de la police fut mis en mouvement. Il est hors de doute qu'une automobile a joué de nouveau un rôle dans cette évasion et que certaines personnes l'ont favorisée. La disparition de Gilbert fut signalée par la sentinelle qui s'aperçut de la longue absence de l'aviateur dans le corridor du W. C.

Jusqu'à hier soir, on n'avait pas de nouvelles du fugitif ; toutefois le bruit courait à Genève, en certains milieux, qu'il avait réussi à passer la frontière italienne.

Paris-Midi croit pouvoir affirmer que Gilbert se trouve en ce moment en sûreté sur le territoire français.

Genève, 27 Mai.

Le *Neue Zurcher Zeitung* raconte qu'au moment de la fuite de Gilbert, on a entendu derrière la caserne un coup de sifflet strident et vu une automobile stationnant à proximité qui, vraisemblablement, a servi à emporter Gilbert.

Gilbert serait en sûreté en France

Paris, 27 Mai.

Au sujet des bruits que Gilbert avait réussi à passer la frontière, le *Temps* écrit : « Ces bruits sont d'ailleurs confirmés par les renseignements que nous avons reçus et qui nous permettent d'affirmer que l'aviateur se trouve en territoire français. »

665e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 27 Mai.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Sur la rive gauche de la Meuse, hier, en fin de journée, nos troupes ont attaqué le village de Cumières et les positions à l'Ouest. Après une lutte acharnée, nous avons pénétré dans la partie est du village et enlevé plusieurs tranchées allemandes au nord-ouest de Cumières. Un violent retour offensif de l'ennemi a été impuissant à nous déloger des positions conquises.

A l'est de la cote 304, nos grenadiers ont réalisé quelques progrès au cours de la nuit.

Sur la rive droite, une deuxième attaque allemande déclanchée hier, vers 18 heures, sur nos tranchées aux abords du fort de Douaumont, a été complètement repoussée. La nuit a été marquée par l'activité intense des deux artilleries dans toute la région au nord de Verdun.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

LA GUERRE

Toutes les forces allemandes sont rassemblées contre Verdun

L'héroïsme français est prêt à les recevoir

Paris, 27 Mai.

Les ministres se sont réunis, ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré. Ils se sont entretenus de la situation militaire et diplomatique.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 27 Mai.

Le bombardement est toujours aussi violent sur le front de Verdun. L'artillerie ennemie ne cesse pas de cracher sur nos positions. Le sol est labouré, bouleversé à deux mètres de profondeur. Et ce bouleversement infernal est continuel.

De notre côté, nos canons aussi nombreux répliquent avec la même violence et déterminent chez les Boches les mêmes résultats. L'infanterie a peu donné hier, dans la région de Douaumont. Nous avons légèrement progressé sur nos ailes dans des combats locaux qui avaient pour objectif le redressement de nos lignes. Au centre de ce secteur, nous avons brisé une attaque allemande assez dure sans que notre infanterie ait eu à intervenir. Nous demeurons à la lisière du fort.

Les progrès que nous avons faits du côté de Thiaumont sont très intéressants. Ils nous ont rendus maîtres d'un secteur extrêmement accidenté qui coûtera cher à l'ennemi s'il veut le reprendre, comme il est probable.

A gauche de la Meuse, nous avons repris une notable partie du village de Cumières et progressé sur la cote 304.

D'une manière générale, on interprète très favorablement le fait que l'ennemi a dû opérer des prélèvements sur ses troupes des Flandres pour combler ses pertes devant Verdun. C'est l'indice certain de l'épuisement de ses réserves.

Il y a de quoi être ahuri, quand on rapproche les informations qui, à cet égard comme à bien d'autres, sont répandues dans la presse.

C'est ainsi qu'aujourd'hui on nous signale que des préparatifs colossaux ont lieu sous la direction du fameux Hindenburg en vue d'une attaque contre la Russie, tandis que de Rotterdam on mande aux journaux anglais que les Allemands sont décidés à jeter toutes leurs forces contre Verdun. Les attaques de ces derniers jours seraient dans le plan de l'ennemi : la reprise définitive de la bataille. Tous ces bruits contradictoires sont lancés par l'Allemagne pour nous dérouter. On peut être convaincu que les Alliés savent à quoi s'en tenir plus que jamais. Il est certain, comme je n'ai cessé de le répéter, que l'ennemi n'abandonnera pas la partie qu'il a engagée contre Verdun, cœur de la France. Mais nous avons le droit d'espérer que nos alliés anglais et russes pourront bientôt intervenir à leur tour.

A ce moment, la situation s'orientera dans un sens décisif.

En Italie, nos amis contiennent vigoureusement l'offensive ennemie. Les progrès des Autrichiens sont considérablement ralentis. Le plus gros de l'armée serbe que la Grèce n'a pas voulu laisser passer sur son territoire est néanmoins arrivé à Salonique sans incident.

Notre marine de guerre s'est heureusement montrée plus forte que notre diplomatie.

MARIUS RICHARD.

Les prisonniers indiens sont bien traités en Allemagne

Londres, 27 Mai.

Cinq cent soixante-neuf prisonniers indiens au camp allemand de Wunsdorf, à Zossen, sont réellement bien nourris et confortablement logés, telle est la substance du rapport des docteurs A.-E. Taylor et J.-M. Mac Carthy, qui ont visité l'endroit le 6 mai sans avoir pévenu et dont la déclaration a été reçue par l'entremise de l'ambassade américaine à Londres. Cela prouve que les Allemands peuvent, quand ils le veulent, traiter leurs prisonniers humainement, mais cela prouve aussi qu'ils procèdent à quelques distinctions. Pour le moment, le nombre total des prisonniers à Zossen est de 3.400 et les 569 Hindous se composent de 300 Ghurkas, de 100 Sikhs, de 166 Mahométans et de 63 Thakturs. Les visiteurs ont trouvé les casernes en bon état et les établissements de bains satisfaisants.

La Note américaine aux Alliés

Elle n'admet pas la saisie des courriers des neutres

Londres, 27 Mai.

On mande de New-York au *Daily Mail* que la note américaine, au sujet de la saisie par la France et l'Angleterre de courriers adressés aux neutres sera publiée samedi à New-York. La note est conçue en termes aussi fermes que la courtoisie diplomatique le permet. Elle se termine par la demande catégorique que la France et l'Angleterre cessent de forcer les navires neutres à venir dans leurs ports pour faire examiner les courriers qui peuvent être perdus ou retardés quelquefois pendant des mois.

La note explique ensuite que l'Allemagne, malgré sa campagne sous-marine, essaie de respecter les courriers neutres même transportés par des navires de pays belligérants.

Si la tournure de la note est assez rude, son esprit est amical. Elle reconnaît que l'application des principes est parfois difficile et que l'Angleterre et la France, en ces derniers temps, ont essayé de donner satisfaction aux Etats-Unis. Les Etats-Unis reconnaissent le droit à l'Angleterre et à la France de saisir dans les courriers les valeurs ennemies.

La Bataille de Verdun

L'Allemagne prépare un nouvel effort

Londres, 27 Mai.

On mande de Rotterdam aux *Daily News* que, suivant les informations allemandes de source privée, les Allemands sont décidés à jeter toutes leurs forces disponibles dans les nouvelles attaques qu'ils dirigeront contre Verdun.

Ils ajourneront pour cela les opérations qu'ils avaient projetées au cours du printemps contre Riga où des forces considérables avaient été concentrées afin qu'Hindenburg tentât de porter un autre coup aux armées russes.

Les attaques de ces derniers jours à Verdun marquent la reprise définitive de la bataille en vue d'emporter la forteresse. D'importants renforts de troupes ont été amenés de Russie en vue de faire un nouvel et considérable effort ; de nombreux contingents sont arrivés de l'Est sur le front de Verdun la semaine dernière ; les dernières troupes y sont parvenues mercredi dernier.

Elle révèle les admirables qualités du soldat français

Londres, 27 Mai.

Dans son leader consacré aux opérations autour de Verdun, le Daily Telegraph *déclare :*

Toute cette lutte est d'une nature tellement extraordinaire et merveilleuse que l'imagination n'en peut même pas saisir toute la portée. Il n'y eut jamais dans toute l'Histoire une bataille semblable. L'œil n'a jamais vu, l'oreille n'a jamais entendu rien qui ressemblât à cette lutte de titans. On ne peut rien voir de plus admirable que l'esprit du soldat français qui, attaqué chaque jour, attend toujours la ruée avec la même ferme ténacité, qui la repousse avec la même brillante énergie.

Nous sommes unis à nos courageux alliés par des liens étroits de sympathie et d'affection, et chaque Anglais fait des vœux pour la victoire de la France. Les Allemands avaient cependant tout fait pour la réussite de leur plan qui avait été préparé en grand mystère et dans tous ses détails.

Un échec semblait improbable, même impossible : on devait se frayer une route vers Paris ou, tout au moins, abattre l'énergie française, de façon à rendre toute offensive impossible.

C'est pourquoi le maréchal von Falkenhayn permet des assauts coûteux et renouvelés. Il est cependant clair que la position de Verdun est aussi forte qu'au premier jour et que les efforts du kronprinz n'aboutissent à aucun résultat réel. Les Allemands ont subi des pertes incroyables et ont dû affaiblir leurs lignes sur les autres points pour continuer la lutte contre Verdun.

Il est inévitable que le moral des Allemands en souffre et la victoire ne peut manquer de sourire aux armes des robustes héros qui, sous les ordres des généraux Pétain et Nivelle, ont déjà accompli des exploits inégalables et uniques dans l'histoire de la guerre.

Visions d'horreur et de cataclysme : Verdun ne sera pas pris

Paris, 27 Mai.

On lit dans le *Daily Mail* .

Un officier français donne les détails suivants sur les récents combats autour de Verdun :

La distance de Verdun à Douaumont est d'environ 8 kilomètres. Il n'y a là ni tranchées, ni boyaux de communication. Seulement des trous d'obus, l'un contre l'autre. Il n'y a pas un seul endroit qui n'ait été retourné une centaine de fois. Les excavations creusées par les obus de 380 pourraient contenir 15 chevaux. Les bois n'existent plus. On ne voit que des troncs dépouillés ressemblant à des poteaux télégraphiques. C'est la dévastation complète. Il faut voir pour s'en rendre compte, car il est impossible de se l'imaginer. Les canons sont roue contre roue et ne cessent pas de tirer. Montre en main on ne peut compter une seule seconde de répit dans le bombardement. Les hommes essaient de creuser une tranchée, mais un projectile la comble, et ils recommencent s'ils ont eu la chance d'échapper. Soyez certain que Verdun ne sera jamais pris. Nous avons trop d'artillerie pour cela.

Dans les Flandres

Communiqué officiel anglais

Londres, 27 Mai.

Le général Haig fait le communiqué officiel suivant :

Aujourd'hui, l'activité s'est bornée à des opérations de mines et d'artillerie.

Jeudi soir, l'ennemi a fait exploser près de Fricourt une grande mine et un camouflet sans endommager nos tranchées. Quelques petites explosions se sont produites pendant la nuit dans le saillant de Loos.

Il y a eu un bombardement mutuel sur différents points du front, notamment à Thiepval, Mouchy, sur les collines de Vimy, entre Neuville-Saint-Vaast et Souchez et dans le secteur de Saint-Eloi. Un violent bombardement a eu lieu pendant la nuit dans ces deux secteurs.

Jeudi soir, avec une pièce à longue portée, nous avons dispersé un groupe important de travailleurs en face de Serre. Le même soir, il y a eu deux petits engagements à Mametz; nous avons pénétré dans les tranchées ennemies sans difficultés et nous nous sommes retirés au bout de vingt-cinq minutes après un vif combat à la grenade.

Sur le front Nord, dans le saillant d'Ypres, nous nous sommes rencontrés avec un groupe protégeant les travailleurs ennemis dans une bande de terrain inoccupée : l'ennemi a été repoussé dans ses tranchées.

La journée a été belle, après une nuit pluvieuse.

LA GUERRE EN ORIENT

Dans les Balkans

Sur le front franco-anglais

L'armée serbe à Salonique

Salonique, 27 Mai.

L'armée serbe au complet, en parfait état d'armement et d'équipement vient d'effectuer son débarquement à Salonique. Les transports où elle avait pris passage ont réussi à tromper la surveillance des sous-marins dans la mer Egée et sont arrivés au port sans la moindre avarie.

Les Bulgares s'installent sur le territoire grec

Salonique, 27 Mai.

Aujourd'hui, les Bulgares se sont installés pour la première fois en territoire grec, vers midi un régiment bulgare occupa le fort Roupel, sur la Struma, au nord de Demir-Hissar. Le commandant grec eut un délai de deux heures pour l'évacuer, puis continuant son avance le régiment bulgare occupa les forts de Caniovo et de Dragotin, construits par les Grecs au lendemain de la dernière guerre. Kilindir est complètement détruit par le bombardement allemand. Le commandement supérieur bulgare semble vouloir occuper toutes les fortifications élevées par les Grecs.

Nos avions bombardent les Bulgares

Salonique, 27 Mai.

Une escadrille d'avions français bombarda les campements bulgares de Pétritch, occasionnant d'énormes dégâts. L'escadrille rentra indemne.

Aujourd'hui, sur tout le front, canonnade et engagements violents.

En Roumanie

Le nouvel uniforme de l'armée

Bucarest, 27 Mai.

Le *Journal Officiel* publie un décret royal décidant qu'un nouvel uniforme sera donné à l'armée roumaine.

En Egypte

Les opérations anglaises contre le sultan de Darfour

Londres, 27 Mai.

Le gouvernement fait le communiqué officiel suivant :

Dinar, sultan de Darfour, qui depuis quelque temps avait pris une attitude menaçante à l'égard du gouvernement du Soudan, avait, au début de février, commencé à concentrer des troupes à Jebel-el-Halla, sur la frontière du Kordofan.

Des troupes mixtes de toutes armes s'assemblèrent à Nahud, sous les ordres du colonel Kelly, occupèrent à la fin de mars Unohanga et Jebel-el-Halla, puis se portèrent sur Abiad, où commencèrent les préparatifs pour marcher contre El-Fascher, capitale d'Ali-Dinar.

La marche commença le 15 mai. Les troupes d'Ali-Dinar furent battues et la colonne Kelly occupa El-Fascher le 23 mai, à 10 heures du matin. L'action principale eut lieu près du village de Beringia, à douze milles au nord d'El-Fascher où, dans la matinée du 22 mai, 2 à 3 mille partisans d'El-Dinar occupaient une position fortement retranchée et hors de laquelle un corps de méharistes réussit à les attirer.

Ils attaquèrent alors la colonne Kelly avec une rapidité et une bravoure désespérées. Mais ils eurent à faire face à un feu écrasant. Néanmoins, quelques-uns arrivèrent jusqu'à moins de dix mètres des lignes britanniques. Les Anglais contre-attaquèrent, battant complètement l'ennemi et lui infligeant des pertes qui, au bas mot, sont évaluées à un millier d'hommes. Les pertes britanniques sont de 5 tués et de 23 blessés. Ali-Dinar, avec un petit nombre de partisans, se serait enfui à la première heure, le 23 mai.

Avant et pendant l'action, une très utile reconnaissance aérienne a été exécutée par un officier du corps d'aviation qui, au moyen d'une mitrailleuse et en lançant des bombes, réussit à obliger d'abord un fort contingent de cavalerie ennemie, puis une troupe de 2.000 fantassins environ à se replier en désordre. L'officier reçut une balle à la cuisse, mais put regagner Abiad sans encombre.

L'Italie en Guerre

L'offensive autrichienne

Les pertes autrichiennes à Monfalcone

Rome, 27 Mai.

Des officiers arrivés récemment ici et venant du Carso, disent qu'au cours des récents combats, livrés à Monfalcone, l'Autriche a perdu un corps expéditionnaire en entier, composé de 5.000 hommes. Beaucoup d'entre eux se noyèrent ; les autres furent tués ou faits prisonniers.

La confiance règne en Italie

Rome, 27 Mai.

La confiance du pays dans la victoire définitive augmente chaque jour. On nourrit l'espoir que le Trentin sera le tombeau de l'armée autrichienne.

L'Autriche veut germaniser le Trentin

Elle opprime et terrorise le pays

Genève, 27 Mai.

Le gouvernement autrichien pousse de plus en plus son œuvre de germanisation. Après Trieste, il s'en prend au Trentin. En effet, les cartes géographiques du Tyrol du Sud portent presque exclusivement des noms aux consonnances italiennes et les habitants ont l'habitude de prononcer ces noms à l'italienne.

Or, le *Berliner Tageblatt* apprend que le grand état-major austro-hongrois a décidé de faire disparaître cette double coutume. Il a à cet effet, remanié les appellations anciennes et en a rendu l'usage obligatoire dans le vocabulaire nouveau : Rovereto, est devenu Rovereit ; Astico, Astach ; Oviago, Schlegen, etc.

D'autre part, la *Tribune de Genève* apprend que des Cours martiales supplémentaires vont être créées dans le Trentin pour s'occuper spécialement de la population civile. Des accusations de haute trahison sont portées en masse contre des personnes n'ayant pas pu suivre les Italiens dans leur retraite. On s'attend à des représailles sévères.

DANS LES GEOLES ALLEMANDES

Les Plaintes de nos Prisonniers

Paris, 27 Mai.

La *Liberté* publie ces copies *in extenso* de deux cartes reçues par deux habitantes de Pavillons-sous-Bois (Seine) :

Gefchrieden Den, mercredi 12 mai 1916. Chère sœur, je suis en bonne santé et j'espère que tu sois de même. Je te dirai que cela fait onze jours que nous sommes en Russie. Il fait encore bien froid et il tombe souvent de la neige. On est occupé à faire des routes. On nous fait coucher sur la planche. Pas de paille ni de lumière. On a juste une couverture. On nous fait casser des cailloux. On fait dix heures par jour et ils nous paient deux sous par jour. Ils ne nous donnent pas assez à manger. Le matin, café; à midi, soupe, et le soir, café. C'est tout. Pour les colis et lettres tu mettras la même adresse. Je n'ai pas reçu le mandat de la Mairie). *Ce mandat a été envoyé le 29 mars, note de la Mairie).* Je t'embrasse fort. — Signé M...

Le 26 avril reçue le 6 mai.

Chère femme et chère tante, j'espère que votre santé est à toutes les trois parfaite. Pour moi, c'est toujours la même chose. Sans nouvelles ni colis depuis que je suis dans ce bagne de Russie où les Allemands nous traitent d'une façon incroyable. Les représailles qu'a subies Léon l'année dernière n'étaient qu'un semblant auprès de celles que nous subissons actuellement et qui sont terribles. Les poux, la faim et le dur travail et l'impossibilité de laver son linge. Je vous embrasse toutes les trois. — Signé : G.

Les originaux sont déposés à la Mairie de Pavillons-sous-Bois.

La Piraterie allemande

Un vapeur anglais coulé

Londres, 27 Mai.

Le Lloyd annonce que le vapeur anglais *Denewood* (1.220 tonnes), a été coulé. L'équipage a été débarqué.

Les Sous-Marins ennemis dans la Méditerranée

Londres, 27 Mai.

Le Lloyd annonce que le coulage du vapeur *El-Argentino* ainsi que celui des vapeurs italiens *Australia* et *Corniglianо*.

Le Lloyd annonce également que le vapeur italien *Arcole* a été coulé en Méditerranée par un sous-marin.

Port-Vendres, 27 Mai.

Cet après-midi deux torpilleurs français ont recueilli et débarqué à Port-Vendres, l'équipage composé de trente hommes et abandonné dans deux chaloupes du vapeur italien *Moravia*. On sait que le *Moravia* qui se rendait de New-York à Gênes avec un chargement de farine a été coulé sans avertissement le 25 mai, à 5 heures et demie de l'après-midi par un sous-marin allemand.

Un vapeur saute sur une mine

Londres, 27 Mai.

Le vapeur *El-Argentina*, du port de Liverpool, a heurté, hier, une mine dans la mer du Nord.

L'équipage de cent hommes a été sauvé.

La réglementation des frets et du prix des charbons

Un accord anglo-français est intervenu

Londres, 27 Mai.

Le Board of Trade annonce officiellement que des arrangements définitifs ont été conclus pour la fourniture du charbon anglais à la France. La date d'entrée en vigueur du nouveau règlement serait prochaine. Ses détails seront connus incessamment. Tout ce que l'on peut dire pour l'instant c'est qu'il en résultera une baisse sensible des prix du charbon.

Paris, 27 Mai.

Les accords préparés en Angleterre et en France pour réglementer l'approvisionnement de la France en charbon anglais sont arrivés à leur conclusion. L'accord a été obtenu par la collaboration cordiale de tous les intéressés. Les mesures auxquelles ils ont consenti comportent l'établissement d'un tarif maximum des frets, d'échelle des prix d'achat maxima des charbons, d'un tarif pour les services rendus par les exportateurs de charbons dans divers districts.

L'idée essentielle du projet est de faire passer les commandes de charbons venant de France par un bureau central à Paris qui les transmettra ensuite à des Comités régionaux dans les divers districts charbonniers du Royaume-Uni. Ces Comités distribueront les ordres et veilleront à leur exécution. Ils auront aussi à prendre les dispositions utiles pour tous les transports maritimes nécessités par l'exécution des ordres. Dans l'application des accords, tout le possible sera fait pour le maintien des organismes existants. Les nouveaux tarifs pour les frets du charbon entreront en vigueur dès le 1er juin.

Un décret qui paraîtra incessamment au *Journal Officiel* fixera le tarif dans ses détails. Ce tarif distinguera entre trois catégories de bâtiments (au-dessous de 1.000 tonnes, de 1.000 à 2.500 tonnes, de 2.500 tonnes et au-dessus). Il indiquera par catégorie les frets pour chaque port français de la mer du Nord, de la Manche et de l'Océan au départ de chacune des six zones anglaises déterminées comme suit : 1° Tyne-Hull et E.-Coast ; 2° Goole ; 3° Bristol-Channel ; 4° Liverpool ; 5° Clyde ; 6° Forth et Fife-Ports.

Les prix ci-dessous, indiqués à titre d'exemple, montreront quelle réduction considérable apporte aux frets commerciaux actuels l'arrangement qui vient d'être conclu : Pour bâtiments de 2.500 tonnes et au-dessus : Tyne, Rouen 37 fr. 35 ; Cardiff, Rouen 33 fr. 15 ; Tyne, Saint-Nazaire 49 fr. 35 ; Cardiff, Saint-Nazaire 40 fr. 90 ; Tyne, Bordeaux 56 fr. 40 ; Cardiff, Bordeaux 47 fr. 95.

En ce qui concerne les prix fixés par l'achat des charbons aux mines anglaises, comme en ce qui touche la constitution des organes chargés de grouper les achats en France et de les exécuter en Angleterre, des indications plus précises seront publiées à bref délai.

Récompenses au personnel du navire-hôpital « Bien-Hoa »

Paris, 27 Mai.

Les récompenses suivantes ont été accordées au personnel médical et infirmier ci-après du navire-hôpital *Bien-Hoa*, qui s'est plus particulièrement distingué au cours de l'évacuation des malades contagieux.

Proposition extraordinaire pour la croix d'officier de la Légion d'honneur : M. Gombaud Jean, médecin principal, médecin-chef du *Bien-Hoa* : « A fait preuve d'aptitudes professionnelles et de qualités d'organisation remarquables, lors de l'évacuation des blessés et malades de l'armée serbe ».

Médaille d'honneur des Epidémies, en bronze, et 50 points exceptionnels : Henaff Henri, matelot infirmier ; Gila Jean, matelot infirmier ;

Médaille d'honneur des Epidémies en bronze, et 40 points exceptionnels : Cerre, Louis, matelot infirmier ; Esposite Victor, matelot infirmier.

Médaille d'honneur des epidémies en bronze et 30 points exceptionnels : Sil Baptistin, matelot, aide-infirmier ; de Angolio Charles, matelot, aide-infirmier ; de Angeli Lucien, matelot aide-infirmier.

En Angleterre

La fabrication du matériel de guerre

Londres, 27 Mai.

M. Lloyd George a eu une conférence à Londres avec les délégués chefs des chantiers navals et des usines de matériel de guerre de la Clyde et de la Tyne. Il leur a expliqué qu'un retard considérable a été apporté dans la fourniture du matériel de guerre par l'arrêt du travail pendant les fêtes de Pâques.

La production des munitions ainsi que du matériel pour l'armée et la marine étant une question de plus en plus pressante, l'idée d'un congé pour les fêtes de la Pentecôte doit être absolument écartée.

M. Lloyd George a dit être persuadé qu'il serait suffisant d'expliquer la situation aux ouvriers pour que ceux-ci répondent à l'appel de leurs camarades qui sont dans les tranchées. Il a été décidé de convoquer lundi les représentants des ouvriers afin de régler cette question. Le parlement sera mis au courant par une déclaration de M. Asquith.

Pour les Mutilés de la guerre

Paris, 27 Mai.

L'Association des élèves de l'Institut national d'agriculture a donné, aujourd'hui, au théâtre Réjane, une grande matinée de gala au profit de la Fédération nationale des mutilés de la guerre et plus particulièrement au bénéfice des écoles de rééducation agricole de Limonest (Rhône) et de Beauvais (Oise). M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie Française, présidait cette fête de bienfaisance où se trouvait réunie une fort nombreuse assistance.

Les Prisonniers allemands joueront la Comédie

Genève, 27 Mai.

Les journaux de Berlin annoncent que la Société pour la commémoration de la poésie dramatique allemande vient d'envoyer 5.200 pièces en un acte aux 200 camps de prisonniers allemands en France et en Angleterre dans l'espoir que les autorités militaires permettront aux internés de se délasser en jouant dans leur propre langue.

A travers les Journaux

Paris, 27 Mai.

L'*Homme Enchaîné*. — Peuple ami. — De M. Clemenceau :

L'immense force du sentiment public américain se prononce chaque jour de plus en plus en notre faveur, et puisque le parti républicain a pris nettement position de notre côté, il semble que M. Roosevelt ait, à la Convention républicaine de Chicago, les plus grandes chances de succès. Il en serait ainsi, sans aucun doute, si cet excellent candidat n'avait eu le tort, en d'autres circonstances, de rompre ouvertement avec la discipline de son parti. Or, cette faute est de celles qui ne se laissent pas facilement oublier. Les partis sont ou doivent être établis pour faire prévaloir des idées, mais il leur arrive très bien comme aux individus eux-mêmes de faire passer l'intérêt de la forme avant tout. Si M. Roosevelt eut tort ou raison, ce n'est pas mon affaire. Une erreur d'un jour ne changerait rien au fait qu'il est connu du monde entier — ayant pris dans l'estime publique une place enviable — et que nul plus que lui sur le continent américain n'est en état d'exercer plus efficacement, aux heures difficiles, une plus utile autorité. Cela dicte mes vœux. Est-ce donc impossible de comprendre qu'il est de notre intérêt élémentaire de soutenir qui nous soutient et de cesser de faire notre cour à qui nous tourne le dos ? Si nous sommes capables d'être les amis de nos amis, ne nous attardons pas en vaines obséquiosités à l'égard de nos adversaires. Ne voit-on donc pas que les furieuses attaques de Verdun ne sont dans l'esprit affolé du kaiser que des avenues vers une chimérique médiation en vue d'une paix allemande ? Puisque nous tenons le coup sur le champ de bataille, appliquons-nous à faire de même dans le champ de la diplomatie.

La *Victoire*. — La bataille de Verdun. — De M. Hervé :

A-t-on réparé les erreurs commises au début à Verdun ? Il crève les yeux que oui. Il n'y avait pas assez de tranchées. On en a fait. Il n'y avait pas assez de voies ferrées. On y a suppléé d'abord par des camions automobiles et, depuis trois mois qu'on se bat sous Verdun, vous pouvez être tranquille, on a travaillé par là aux voies ferrées et on doit y travailler encore. Il n'y avait pas assez de canons : tous les gens qui reviennent de là-bas affirment que ce que nous avons actuellement de canons du côté de Verdun, c'est quelque chose de fou. Et un artilleur de mes amis qui y est se déclare totalement abruti, non par les projectiles qu'il reçoit des Boches, mais par le bruit assourdissant que fait autour de lui notre artillerie qui, depuis trois mois, ne cesse de faire un feu d'enfer sur les lignes ennemies.

Le sénateur Humbert a parfaitement raison d'écrire tous les matins dans son journal : « Des canons ! des munitions ! » A mesure qu'on lui en donne, il crie encore ! encore ! Ce n'est pas moi qui l'en blâmerai. La presse n'a-t-elle pas été créée et mise au monde pour stimuler les autorités et leurs ronds de cuir ? Seulement, pendant que le sénateur Humbert crie : « Encore ! Encore ! », vous pouvez vous dire que les Boches, qui reçoivent nos marmites, crient : « Assez ! Assez ! » Et qu'en tout cas il y en a assez pour les obliger à piétiner sur place depuis trois mois. S'il y a eu des fautes lourdes de commises au début de la bataille de Verdun, on peut être sûr qu'elles ne resteront pas impunies. Le seul tort de notre gouvernement en cette matière, quand il frappe un grand chef, c'est de ne pas le dire, c'est de ne pas faire comme le gouvernement italien qui vient d'annoncer avec éclat la disgrâce d'un lieutenant-général. Mais s'il y a eu des fautes commises, tranquillisez-vous, il y aura des sanctions.

L'*Humanité*. — Le Comité secret. — De M. Pierre Renaudel :

On parlait beaucoup hier à la Chambre de petites combinaisons. Y avait-il quelque fondement à ces potins de couloirs ? Qu'importe ! Comment les intrigues tiendraient-elles en face de l'intérêt et du salut du pays ? Il y a eu des fautes ou des négligences commises. Connaissons-les. C'est notre devoir. Les causes ainsi déterminées, l'objet du programme à soumettre pour réalisation au gouvernement sera de les détruire. Si le gouvernement s'y refuse, c'est lui-même qui ouvrira la crise et qui en portera la responsabilité. Jusque-là, nous nous garderons de ceux — qu'ils ne nous en veuillent pas — qui s'offrent comme providence et dont les qualités, pour brillantes qu'elles soient, ne compensent peut-être pas les défauts.

La Réunion de la Chambre en Comité secret

Le gouvernement en accepte le principe. Les conditions qu'il pose sont acceptées par les délégués des groupes

Paris, 27 Mai.

M. Briand, président du Conseil, s'est rendu, cet après-midi, au Palais-Bourbon, devant la réunion des délégués des groupes qui lui avaient fait connaître leur désir d'avoir l'avis du gouvernement au sujet de la proposition de la réunion de la Chambre en Comité secret.

M. Briand a exposé que le gouvernement ne saurait opposer une fin de non-recevoir absolue à une réunion de la Chambre en Comité secret, car le droit de tenir des séances secrètes est reconnu aux Chambres par les lois constitutionnelles, mais que dans les circonstances actuelles, il ne saurait l'accepter que sous des conditions très nettes d'opportunité et de limitation préalable et précise des points sur lesquels le débat pourrait porter. Le gouvernement estime que ces garanties ne peuvent être obtenues que par une modification de certaines des dispositions du règlement fixant la procédure de la réunion en Comité secret, et par un accord préalable avec tous les groupes de la Chambre. Tant que ces conditions ne seront pas remplies, le gouvernement s'opposera à toute proposition de Comité secret.

L'entrevue de M. Briand avec les délégués des groupes

Paris, 27 Mai.

Dans l'entrevue qu'il a eue cet après-midi au Palais-Bourbon avec les délégués des différents groupes de la Chambre, M. Briand, président du Conseil, a déclaré que le gouvernement n'était pas systématiquement hostile à la réunion de la Chambre en Comité secret.

Cette procédure est prévue par la Constitution et par le règlement.

Dans ces conditions, rien n'est plus naturel que d'avoir recours, lorsque les circonstances paraissent le justifier, mais le gouvernement est d'avis qu'il lui appartient d'apprécier l'opportunité des séances secrètes, ainsi que des sujets qui devront y être débattus.

Dans l'intérêt de la Défense Nationale, M. Briand a ajouté que, par suite de l'absence de tout précédent, il convenait d'établir, soit au moyen de dispositions réglementaires nouvelles, soit au moyen d'une entente préalable entre les groupes une procédure pour les délibérations de cette nature. Il devra notamment être entendu qu'aucune question étrangère à celle qui aura motivé la séance secrète ne pourra être soulevée, et le vote, si la Chambre est appelée à en émettre un, ne pourra intervenir qu'en séance publique.

Paris, 27 Mai.

Voici le texte du procès-verbal communiqué à l'issue de la réunion tenue cet après-midi par la délégation des groupes :

La délégation des groupes de la Chambre s'est réunie sous la présidence de M. Siegfried. Elle a entendu le président du Conseil sur la question du Comité secret. Le président du Conseil a déclaré que, sous réserve d'une procédure à établir, le gouvernement qui en avait délibéré acceptait le principe du Comité secret.

La délégation des groupes se réunira mercredi, à 2 heures, pour prendre connaissance des modifications au règlement de la Chambre arrêtées par la Commission du règlement.

L'entente est faite

Paris, 27 Mai.

Il résulte du procès-verbal de la réunion des délégués des groupes que l'entente est faite sur le principe de la séance secrète. Les délégués ont été unanimement d'avis que cette séance ne pourrait être décidée que d'accord avec le gouvernement.

Les réserves formulées par le président du Conseil, en ce qui concerne les modalités et le règlement de la séance secrète, ont été également acceptées.

Dans ces conditions, la délégation a été d'avis de repousser toute demande de Comité secret qui serait déposée avant que ces diverses questions aient été solutionnées par elle, d'accord avec la Commission du règlement, dans le sens indiqué par le gouvernement.

Les modifications à l'article 54 du règlement de la Chambre

Paris, 27 Mai.

La Commission du règlement, réunie sous la présidence de M. Breton, a arrêté les modifications à apporter à l'article 54 du règlement de la Chambre, concernant la tenue du Comité secret.

Elle a décidé que toute demande de Comité secret devrait être signée de 50 membres, dont la présence est constatée par appel nominal, et devrait préciser l'objet de la discussion.

Seuls peuvent être entendus l'un des signataires de la demande et le gouvernement.

La décision devra être prise au scrutin public.

En dehors de l'objet de la discussion précisée par la demande de Comité secret, aucun débat ne pourra être soulevé, aucun scrutin ne pourra avoir lieu en Comité secret sur les ordres du jour, motions ou projets de résolution.

La Commission se réunira mardi pour statuer sur diverses questions intéressant la tenue du Comité secret, et notamment du procès-verbal.

Un grand nombre de membres estiment qu'un procès-verbal doit rester aux archives.

Le Midi au Feu

M. Ferrier Jules, chef des agents de liaison, est cité à l'ordre du régiment pour le fait suivant :

« Gradé très intelligent et très dévoué. Agent de liaison, s'est particulièrement distingué du 14 au 31 mars 1916, en accomplissant sous des bombardements extrêmement violents les missions qui lui étaient confiées. »

Les grands Vols de Nice

Les tapis d'Aubusson de la villa Vermeulen sont retrouvés. — Deux arrestations

Nous avons relaté, en son temps, le vol audacieux qui fut commis, dans la nuit du 28 au 29 avril 1914, au préjudice de Mme Pluntz, demeurant à Nice, villa Vermeulen. Neuf magnifiques tapis d'Aubusson, d'une valeur de 45.000 francs, avaient disparu, et toutes les recherches, faites depuis cette époque, pour retrouver les riches tapis et leurs audacieux voleurs étaient demeurées vaines.

Or, il y a un peu plus d'un mois, après l'arrestation, à Nice, de la fameuse bande Navone, Amapane et Trucchi, qui avait la spécialité de s'attaquer aux châteaux, villas et grands magasins, M. Pupet, commissaire de la brigade mobile, poursuivant ses habiles investigations, arriva à démontrer que la bande n'était pas étrangère au vol des tapis de Mme Pluntz. Et les renseignement qui s'ajoutèrent aux premières indications recueillies, permirent d'abord de retrouver à Nimes, sept des tapis volés.

Ils avaient été engagés au Mont-de-Piété de cette ville le 12 juillet 1941, par un certain Crouzet, que l'on travaille à identifier. Les deux autres tapis furent retrouvés ces jours derniers, chez un armateur de Marseille, très honorablement connu, et dont la bonne foi ne fait aucun doute.

Ces deux tapis avaient été achetés relativement cher à un nommé Paul Bernard, 41 ans, demeurant à Marseille, quai du Canal, 1. Ce Bernard fut bientôt retrouvé et arrêté. Il avait agi de connivence avec une Mme Chauvet, née Sayettou Christine, demeurant rue Sénac, 39, et le nommé André Veyret, actuellement mobilisé, et qui sera arrêté sous peu de jours. La femme Chauvet a été arrêtée et sera dirigée sur Nice prochainement avec Bernard, son complice.

Comme on le voit, les recherches actives de M. Pupet ont abouti aux meilleurs résultats, puisque tapis et voleurs sont retrouvés, et que, d'autre part, il est établi que les individus arrêtés étaient affiliés à la fameuse bande Navone, qui constituait une redoutable association de malfaiteurs. Cette opération fait le plus grand honneur à M. Pupet et aux inspecteurs de la brigade mobile qui l'ont si habilement et heureusement secondé. — E. L.

LES SOUS-MARINS ENNEMIS EN MEDITERRANEE

Le « Moulouya » échappe à un sous-marin

Nous signalons d'autre part l'arrivée à Marseille du vapeur *Moulouya*, commandant Thieux, de la Compagnie Mixte. Ce navire, qui venait de Tunis, a eu une traversée particulièrement mouvementée. Il fut poursuivi par un sous-marin boche et torpillé. Il échappa à l'engin destructeur. Voici le récit qui nous a été fait de l'événement :

Le *Moulouya* se trouvait encore très au large des côtes de Provence, lorsqu'un submersible apparut à une distance assez grande. Le commandant Thieux fit descendre tous les chauffeurs dans la machine et donna l'ordre de marcher à toute vapeur. La vitesse augmenta rapidement, mais elle ne pouvait approcher de celle du sous-marin qui ne tarda pas à être à portée et lança une torpille ; elle dévia sans doute, et le *Moulouya* ne fut pas atteint ; il continua sa route vers la côte. Le pirate, craignant sans doute que des patrouilleurs se trouvassent non loin, n'usa pas de ses canons et disparut.

Peu après, le commandant Thieux remit le cap sur Marseille où il est arrivé sans autre incident. — M.

Chronique Locale

Les épreuves de l'examen pour l'obtention des bourses dans les Ecoles pratiques de commerce et d'industrie (garçons et filles) commenceront le lundi, 5 juin, à 7 heures et demie, à l'Ecole Pratique d'Industrie, rue du Rempart.

Prisonniers allemands. — Hier par le *Duc-de-Bragance*, de la Compagnie Transatlantique, venant de Tunis, sont arrivés 75 prisonniers de guerre allemands. Encadrés par un détachement de territoriaux, les prisonniers ont été conduits au ponton du cap Pinède. Leur passage n'a soulevé aucun incident.

Fête de l'Ascension. — A l'occasion de la fête de l'Ascension, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés par la Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M., à partir du 30 mai 1916, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 6 juin, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

Au Conseil de Guerre. — A l'audience d'hier que présidait M. le lieutenant-colonel Kervella étaient traduits trois habitants du village d'Anduze, le cultivateur Clauzel Auguste, les presseurs de foin Emile Boudouric et Valentin Rodier, inculpés d'avoir livré à l'armée du foin préalablement mouillé.

Les débats ayant établi que la fraude avait été commise à l'instigation de Emile Boudouric et de Rodier, ceux-ci ont été condamnés à six mois de prison et 100 francs d'amende. Le cultivateur Clauzel, qui est âgé de 68 ans et sur le compte duquel les meilleurs renseignements ont été fournis, n'a été condamné qu'à 100 francs d'amende. Défenseurs : Mes Natalini et Gardair.

~ Dans la même audience, un ouvrier à l'arsenal de Toulon, Tafanelli Antoine était inculpé de tentative de meurtre sur la personne d'un de ses camarades nommé Scagliala. Croyant que ce dernier lui avait dérobé son argent et sa montre, Tafanelli tira sur lui plusieurs coups de revolver qui le blessèrent sérieusement.

Etant donné les circonstances de la cause, très favorables à l'inculpé, le Conseil de guerre, usant d'indulgence, a condamné Tafanelli Antoine à six jours de prison avec le bénéfice de la loi de sursis. Défenseur, Me Edouard Giraud.

Dans ces affaires M. le lieutenant Regimbaud occupait le siège du commissaire du Gouvernement.

Mouvement des Ports. — Le mouvement d'entrées des navires dans les ports de Marseille a été, hier, de 11 navires, parmi lesquels nous signalerons :

A l'arrivée : le *Jarlot*, Compagnie Transatlantique, venant de Tanger avec 1.154 tonnes céréales, fer, conserves, divers ; le *Duc-de-Bragance*, Compagnie Transatlantique, venant de Bizerte avec 408 passagers et 272 tonnes huile, céréales, laine, plomb, divers ; le *Manouba*, Compagnie Mixte, d'Alger, avec 346 passagers, 840 tonnes vin, primeurs, tabac, divers ; le vapeur français *Olga*, de Philippeville, avec 3.100 tonnes orge ; le *Moulouya*, Compagnie Mixte, de Tunis, avec 2 passagers et 275 tonnes vin, céréales, divers.

Le crime de la Tête-Noire. — M. le docteur Dufour, médecin légiste, a déposé son rapport relatif à l'autopsie du chiffonnier Domingo Carrera, trouvé assassiné, ces jours derniers dans un terrain vague du quartier de la Tête-Noire, aux Chartreux.

Les conclusions de M. le docteur Dufour établissent que la victime a été assaillie par plusieurs personnes qui l'ont frappée soit à coups de poignard soit à coups d'un instrument contondant tel qu'un marteau. L'honorable médecin légiste n'a relevé pas moins de 55 blessures dont cinq ont été mortelles.

Ajoutons que les recherches de la police continuent pour retrouver les auteurs de ce crime qui est certainement dû à la vengeance.

Nous nous sommes fait l'écho, hier, de la réclamation des locataires de l'immeuble portant le numéro 25, boulevard de la Major, qui se plaignent de manquer d'eau. Le service municipal a fait une enquête et il en est résulté que le propriétaire de cet immeuble, en l'espèce la Société Immobilière Marseillaise, ne paie qu'un dixième de module (soit 40 francs par an) pour le service de douze locataires. Et le service municipal assure que la quantité d'eau donnée à cet immeuble est supérieure à celle à laquelle il a droit. On s'étonne que la Compagnie Immobilière ne consente pas à fournir à ses locataires la quantité d'eau normalement nécessaire à la consommation et aux besoins de l'hygiène.

La Mutualité Maternelle de Marseille et des Bouches-du-Rhône. — Le Conseil d'administration porte à la connaissance des mères, des sociétaires et intéressées qu'à dater du 1er juin les consultations du mardi et samedi auront lieu de 3 heures 30 à 5 heures 30.

Les membres de la Pitié Suprême sont instamment priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le mardi, 30 mai courant, à 4 heures de l'après-midi, dans le local de la Société pour la Défense du Commerce, 12, rue Cannebière.

Œuvre des Jardins de Famille. — Cette Œuvre de bienfaisance, qui fut créée dans notre ville, il y a cinq ans, sous l'égide du grand Mistral, a prouvé son utilité en créant depuis le début de la guerre deux nouveaux groupes de jardins, ce qui porte à cinq le nombre de ses succursales.

Le succès des premières expériences engage les administrateurs à agrandir leur champ d'action. MM. les propriétaires qui ont des campagnes, des prairies, des vergers ou des terrains arrosables à louer sont invités à adresser leurs offres à l'Association.

Ces propriétaires, en choisissant l'Œuvre des Jardins de Famille comme locataire s'évitent bien des ennuis et font une bonne action.

Les offres sont reçues tous les soirs de 6 à 7 heures, rue de la Palud, 81, local de la Cuillerée de Lait.

Le cours de sténographie (système Duployé) organisé par le Syndicat des employés de commerce de la Bourse du Travail, professé par Mme veuve Thérond et composé pour l'année actuelle d'élèves de première année seulement, s'est terminé par un concours qui a donné lieu au classement suivant, par ordre de mérite :

Guiran Eléonore, Croz Marceau, Fara Irène, Gaido Joseph, Courant Fernand, Poitevin Emile, Guido François, Arnaud Laurence, Gallière Louise, Caire Henri.

Acte de probité. — M. Gauthier, conseiller d'arrondissement, perdait son portefeuille contenant des billets de banque et des papiers. Il fut ramassé par Mme Cervoni, dont le mari est proposé des Douanes. Mme Cervoni ayant trouvé l'adresse de M. Gauthier dans les papiers contenus dans le portefeuille, alla le rapporter à M. Gauthier, sans vouloir accepter de récompense. Nos félicitations.

Le couteau dans la discussion. — Avant-hier, vers 9 heures et demie du matin, les garçons liquoristes Kissahiam Garabed, 22 ans, demeurant Marché des Capucins, 18, et Fernandez Bartolomé, 20 ans, même adresse, se prenaient de querelle au sujet d'une affaire d'ordre intime. Le premier sortit soudain un couteau et en frappa deux fois son antagoniste au bras gauche, le blessant assez sérieusement. Après avoir reçu des soins, Fernandez a regagné son domicile. Kissahiam a été écroué.

Au feu ! — Hier, vers 3 heures de l'après-midi, le feu se déclarait, campagne de l'Oratoire, à la Pomme, à des paillassons et bâches pour serres, entassés près d'une ferme. Les pompiers sous les ordres de l'adjudant Moulis, ont réussi à maîtriser ce sinistre, après une heure de travail. Les dégâts, assez importants, ne sont pas évalués.

Garden-Park, avenue du Prado, 335.— A 2 heures, matinées avec Raoul Duflo des Ambassadeurs ; Stella Dora, Jackvil, etc. Premières, 1 fr. ; secondes, 0 fr. 75.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Concert.* — Un grand concert au bénéfice des blessés de la guerre sera donné mercredi prochain, veille de l'Ascension, au Trianon, avec le concours des meilleurs artistes actuellement à Marseille. Une affiche ultérieure fera connaître le programme de cette belle soirée.

Changement. — Nous apprenons avec regret le départ de notre commune de M. Mero, facteur suppléant à la gare P. V. Ce sympathique fonctionnaire qui est nommé commis dirigeant à Saint-Louis-du-Rhône, laissera d'unanimes regrets parmi la population.

SEPTEMES. — Aujourd'hui en matinée, à 3 heures, grand concert de gala, avec le concours de Mmes Decourcelle-Gina Léo et MM. Sambeau Beaurrain, J. Monteux, L. Montis et Duvallier.

AIX. — *Avis municipal.* — Le maire d'Aix a l'honneur de faire connaître à ses administrés que : 1° le rôle supplémentaire des patentes (1re émission) ; 2° le rôle de la surveillance et répression des fraudes sont publiés et mis en recouvrement à dater de ce jour chez M. le percepteur, place du Quatre-Septembre, 2.

Conseil municipal. — Séance publique mardi, à 5 heures du soir.

Pharmacien de garde. — Aujourd'hui M. Defrance, rue d'Italie.

Préparation militaire. — Les jeunes gens de la classe 1918 qui désirent prendre part aux cours pratiques de tir, stand de la Torse, sont priés de se faire inscrire chez M. le commandant Cristofini, 36, rue Boulegon, à Aix, avant le 31 mai courant dernier délai. Les tirs auront lieu le dimanche dans la matinée. L'heure en sera donnée ultérieurement.

Pour développer l'activité nationale

La circulation à demi-tarif des ouvriers immigrants

Afin d'encourager les employeurs français à recruter à l'étranger une partie de la main-d'œuvre qui leur fait défaut et d'accroître ainsi le développement de l'activité nationale, les directeurs des six grands réseaux de chemins de fer (Etat, Paris-Lyon-Méditerranée, Paris-Orléans, Midi, Est et Nord), ont accepter d'accorder une réduction de 50 % sur le tarif général au profit des ouvriers immigrants lors de leur arrivée en France et pour leur voyage entre le point frontière et le lieu où ils sont embauchés, à la condition que ce voyage s'effectue par groupe de 25 ouvriers au minimum.

Pour obtenir le bénéfice du tarif réduit, l'employeur devra adresser au préfet (Office départemental de placement) : 1° une demande de réduction de tarif pour le directeur du réseau intéressé ; 2° une note indiquant le nombre des ouvriers immigrants et le parcours à effectuer sur un ou plusieurs des six grands réseaux ; 3° une copie du contrat de travail et une note sur les conditions dans lesquelles les ouvriers immigrants seront nourris et logés.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Préfecture (1re division, Office départemental de placement).

Une Baignade tragique à Arles

Deux enfants noyés dans le Rhône

Arles-sur-Rhône, 27 Mai.

A 1 heure de l'après-midi, les jeunes Vallières Etienne, âgé de 10 ans, demeurant rue Genive, et Rey François, du même âge, demeurant rue des Matelots, se baignaient dans le Rhône, en face l'écluse du canal d'Arles à Bouc. Bien que ne sachant pas nager, un moment ils s'élancèrent en courant dans l'eau du côté de l'écluse, malgré les avertissements répétés que ce côté était dangereux que leur donnait leur camarade Poucait qui assistait à leurs ébats, assis sur le parapet.

Les deux imprudents perdirent pied. Aussitôt, Vallières qui se trouvait près d'un barcot s'y cramponna, mais Rey l'ayant saisi, il fut entraîné avec lui et tous deux disparurent dans les eaux du fleuve pour ne plus reparaître. Toutes les recherches actuellement faites sont restées infructueuses.

LES SPORTS

ATHLETISME

LE TROPHEE DES ESPOIRS

Ce challenge, nouvellement créé par le Comité du Littoral, se disputera, ce soir, à 3 heures, sur le terrain du Sporting-Club de Marseille, à Pont-de-Vivaux. Il est réservé aux jeunes gens nés après le 1er janvier 1900.

Voici le programme : 60 mètres, 600 mètres, sauts en longueur et en hauteur, lancement du poids. *Epreuves hors concours* : 400 mètres, 800 mètres, saut à la perche. Ces dernières épreuves se disputeront handicap et les coureurs de toutes catégories pourront y prendre part.

REUNION FRANCO-ANGLAISE A L'OLYMPIQUE

Cet après-midi auront lieu, sur le terrain de l'Olympique, des épreuves d'entraînement qui seront disputées par les coureurs de ce club et des soldats de l'armée anglaise. Ces épreuves seront les suivantes : 100 mètres, 400 mètres, 800 mètres, sauts en longueur et en hauteur, lancement du poids.

L'armée anglaise compte des athlètes de premier ordre. Opposés à ceux de l'Olympique, ils ne peuvent qu'accomplir de belles performances.

BOXE

LA COUPE DES ESPOIRS

Le deuxième tour des éliminatoires de cette coupe commencera ce soir à 8 heures et aura lieu dans la salle du Boxing Club, 5, rue Venture.

Les matches suivants seront disputés au cours de cette réunion : Emilien contre Honoré ; Coulon contre Lenglet ; Bouchard contre Martina ; Roche contre Ruij ; Bianca contre Not ; Liaudon contre Ropé ; Gay Paul contre Mossan, Pontet contre Esposito ; Martin contre Gajiel ; Cramer contre Lent ; Yonug Wells contre Daniel ; Maurel contre Vital.

Finale des poids moyens

Yvas, 70 kilos, Société d'escrime contre Danon, 71 kilos, d'Alger.

M. Bianchi, le sympathique directeur du B. C. M., arbitrera ces rencontres. M. Balestra fera office de speaker.

CONTRE LA CRISE DES FRETS

M. Bouisson propose la réquisition de toute la Flotte marchande

M. F. Bouisson, l'actif député de Marseille, qui s'est particulièrement attaché à l'étude des questions maritimes, vient de saisir la Chambre d'un important projet de loi dans lequel il réclame, pour mettre un frein à la hausse excessive des frets, la réquisition, pour toute la durée de la guerre, de la totalité de la flotte marchande française.

Voici le texte de l'exposé des motifs :

Messieurs,

Les réquisitions maritimes n'ont cessé de soulever des difficultés très graves dues aux conditions dans lesquelles elles ont été et sont effectuées, au hasard des besoins ou des disponibilités, sans règle de répartition entre les divers armateurs, sans base de liquidation préalablement acceptée par les parties.

De plus, la hausse formidable du fret les rend de jour en jour plus onéreuses et accuse, par des bénéfices scandaleux, dont l'opinion publique s'est émue, le traitement de faveur dont jouissent les armateurs non réquisitionnés.

Le projet de résolution a pour but de mettre le gouvernement, par la seule application des lois existantes, à même, d'heure en heure, de résoudre tout le problème des réquisitions par la mobilisation de la flotte marchande.

Cette mobilisation, qui permettra la satisfaction des besoins dans la mesure exacte des disponibilités, l'équitable répartition de la charge entre tous les armateurs, fera cesser, par le règlement des réquisitions sur des bases prévues par la loi, le scandale des bénéfices exorbitants dus à la hausse du fret.

Ces bases permettront ainsi au gouvernement de tenter le règlement amiable des procès intentés par les armateurs réquisitionnés depuis le début des hostilités. S'il n'y parvenait pas, il obtiendrait certainement du Parlement une loi imposant à ces derniers un tarif de règlement et aux autres une contribution spéciale sur les bénéfices de guerre.

La proposition de résolution est ainsi conçue :

La Chambre invite le gouvernement à user des pouvoirs que lui confère l'article 2 de la loi du 23 juillet 1911 pour assurer la mobilisation de la flotte marchande française à voiles ou à vapeur de plus de 600 tonneaux nets.

L'invite, en conséquence, à requérir immédiatement, pour toute la durée de la guerre, les services du matériel et du personnel de cette flotte, sous la direction de leurs chefs, mais pour le compte, sous le contrôle et selon les instructions générales de l'Etat, la rémunération des capitaux investis et des soins de l'armement devant être assurée en conformité de la loi susvisée et, en tant que possible, par deux allocations sur la base annuelle, l'une d'un pourcentage de la valeur des navires employés, l'autre d'un pourcentage sur les bénéfices, toutes deux à déterminer par les Commissions prévues à l'article 2 de la loi du 23 juillet 1911.

L'ACTION SYNDICALE ET LA GUERRE

3e CONGRES DEPARTEMENTAL

Le Bureau de l'Union rappelle aux délégués au Congrès des Syndicats Ouvriers Confédérés des Bouches-du-Rhône que la deuxième session du dit Congrès s'ouvrira aujourd'hui dimanche, à 9 heures du matin, salle Pelloutier, Bourse du Travail, rue de l'Académie, Marseille.

Les questions à l'ordre du jour restant à traiter sont les suivantes :

1° La main-d'œuvre étrangère ;
2° La main-d'œuvre féminine ;
3° Offices départementaux et municipaux de placement ;
4° Réorganisation du travail national ; clauses à insérer dans le traité de paix pour les organisations ouvrières ;
5° Reprise des rapports internationaux.

A l'issue du Congrès, la Commission administrative nommera le bureau de l'Union départementale des Bouches-du-Rhône.

Avis important. — N'auront accès dans la salle du Congrès que les délégués régulièrement mandatés par leurs syndicats.

Les délégués sont priés d'être exacts.

Le secrétaire du Congrès : B. OLLIVIER.

L'Assistance aux Travailleurs indo-chinois

Inauguration d'un « Foyer annamite »

L'arrivée de travailleurs indo-chinois à Marseille, a apporté un nouveau pittoresque à nos rues et de précieux concours à nos usines. Mais, nombreux — plus de 13.000 actuellement — habitués à un climat à la fois chaud et humide, les travailleurs indo-chinois risquaient de souffrir du « dépaysement » et de moins réagir durant la période délicate de l'acclimatation.

Aussi, le Comité local d'assistance aux travailleurs indo-chinois ne manqua-t-il point d'entreprendre la création à Marseille d'une « sorte de Foyer du Soldat », à l'usage des Annamites. MM. Pouymayou, administrateur de 1re classe de l'Indo-Chine en retraite, vice-président du Comité local d'assistance aux travailleurs indo-chinois ; Sacotte, administrateur des services civils en Indo-Chine et Blémont, membres du Comité ; M. Dor, administrateur colonial en retraite, secrétaire, firent aménager le premier étage d'un immeuble en plein centre de la ville, 6, cours Saint-Louis. Et, hier après-midi, à 4 heures, le « Cercle des Travailleurs indo-chinois », a été inauguré officiellement, sous la présidence de M. Adrien Artaud, président de la Chambre de Commerce.

La plupart des autorités de notre ville avaient tenu à y assister :

M. le secrétaire général Rambert, représentant M. le préfet ; M. Eugène Pierre, maire de Marseille ; Mme Bohn, présidente de l'Association des Dames françaises, dont dépend l'hôpital spécial annamite n° 227 ; M. le directeur de l'hôpital n° 227 ; M. le commandant Roy-Roux, commandant le dépôt des Travailleurs coloniaux ; M. le commandant de Léotard de Ricard, directeur du bureau du commandement ; MM. les commandants des unités des Travailleurs indo-chinois ; M. le capitaine Pernot, capitaine de camp ; MM. les officiers chargés du service médical du camp ; Gravier, vice-président du Syndicat d'Initiative de Provence ; José Silbert, président des Cercles du Soldat ; MM. les officiers d'ordonnance, représentant M. le général commandant la 15e région, le général gouverneur de Marseille et l'amiral commandant la base à Marseille ; MM. les membres de la Presse marseillaise, etc.

Au champagne, M. Adrien Artaud expliqua, en une brève allocution, le but du Comité : veiller, en dehors des heures où ils appartiennent à l'autorité militaire, sur nos sujets indo-chinois ; leur donner le moyen de se recréer, de causer entre eux, de faire leur correspondance avec leur famille, de recevoir quelques avis des membres du Comité dont plusieurs, anciens fonctionnaires ou anciens colons parlent leur langue ; consommer des boissons hygiéniques thé, café, chocolat et même quelques mets de leur pays, ou fumer du tabac d'Annam ; mettre enfin à leur disposition des journaux en langue indigène écrite en caractères latins (Quoc ngu) ; des journaux illustrés français sur la guerre ; quelques livres élémentaires en quoc ngu et en français sur la France et sur des notions sommaires de science et de technique.

Un toast de M. Artaud, à la prospérité de l'Œuvre naissante, fut suivi de quelques autres, plus intimes, portés, l'un entre autres, par un adjudant annamite délégué par ses camarades.

La visite du local permit d'apprécier divers arrangements confortables et pratiques : une première pièce, le bureau, contient plusieurs tables avec sous-mains et le nécessaire pour écrire ; la salle de consommations est meublée d'une vingtaine de tables ; une troisième salle, tapissée de nattes sert de chambre de repos ou de conversation, le tout à l'orientale. Là aussi seront réunis les jeux familiers aux Annamites. Ils trouveront même les instruments de musique particuliers à leurs artistes...

Ce cercle, d'une incontestable utilité, auquel nos compatriotes apporteront certainement l'aide matérielle qui lui est nécessaire, sera désormais ouvert tous les jours de 5 heures à 8 heures et le dimanche, de midi à 8 heures du soir. — J. B.

Marseille et la Guerre

Morts au Champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la patrie, nous avons à citer aujourd'hui les noms :

De M. Paul Bosc, ancien élève de Saint-Cyr, de la promotion de la Grande Revanche, sous-lieutenant au 22e régiment d'infanterie, décoré de la Croix de guerre, tué à l'ennemi le 7 mai 1916, à l'âge de 20 ans.

De M. Eloi Curtil, membre de la Société des Commis et Employés, mort pour la patrie.

De M. Antoine de Saizieu, lieutenant de vaisseau, commandant une escadrille de dirigeables, chevalier de la Légion d'honneur, mort pour la patrie le 12 mai 1916, à l'âge de 38 ans.

De M. Marius Buron, soldat au 418e d'infanterie, tué à l'ennemi le 25 avril 1916, à l'âge de 21 ans.

De M. Léon Torelli, soldat mitrailleur au 157e d'infanterie, tué à l'ennemi le 27 avril 1916, à l'âge de 33 ans.

De M. Jacques Sanson, soldat mitrailleur au 157e d'infanterie, tué à l'ennemi le 29 mars 1916, à l'âge de 26 ans.

Le *Petit Provençal* partage l'affliction des familles si douloureusement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

L'apparition des « fourragères »

On a pu voir, hier matin, rue Saint-Ferréol, un magnifique zouave, la chéchia crânement campée sur l'oreille, qui portait sur son uniforme vert moutarde un cordon tressé de la même couleur que le ruban de la Croix de guerre.

Ce cordon est la « fourragère » dont le ministre de la Guerre a décidé la création — création qui n'est qu'une résurrection — afin de rappeler de façon apparente et permanente les actions d'éclat de certains régiments et unités formant corps, cités à l'ordre du jour de l'armée.

La fourragère s'agrafe sur l'épaule gauche, passe sous le bras et va s'attacher au deuxième bouton de la capote ou de la vareuse. Considérée comme faisant partie de l'uniforme des unités citées à l'ordre du jour, les officiers et soldats doivent la porter.

D'ici peu nous en verrons plus d'une à Marseille.

Les soldats blessés en promenade

Les soldats convalescents provenant de l'hôpital militaire et du complémentaire n° 53 (Saint-Charles) ont bénéficié, cette semaine, des promenades organisées à leur intention par le Syndicat d'Initiative de Provence et de la magnifique réception qui leur fut offerte, mercredi, par la Société Nautique.

A la Bourdonnière, à l'Estaque où le Comité des pêcheurs leur offrit gracieusement des rafraîchissements, en ville où sur le parcours des excursions faites dans les voitures que la Compagnie des Tramways met aimablement à leur disposition, nos soldats recueillirent les témoignages de sympathie de notre population.

A l'établissement Monnier, le lunch habituel leur fut offert par de généreux anonymes et à la Société Nautique nos poilus, émerveillés de la belle installation de la salle des fêtes, furent reçus par M. Pasquier, président, et la Commission d'organisation ayant à sa tête M. Garcin, qui avait préparé un grand concert avec le concours des principales vedettes de l'Opéra, des concerts et music-hall de notre ville, qui furent ovationnés par les spectateurs.

Un plantureux goûter fut ensuite servi à nos soldats avec abondante distribution de cigares et cigarettes.

Les Vols sur les Quais

L'ENQUETE

L'information judiciaire de cette affaire, dirigée par M. de Possel, juge d'instruction, se poursuit avec activité. Indiquons que le chiffre des arrestations s'élève aujourd'hui à neuf, trois jeunes gens étant venus spontanément se constituer prisonniers devant le magistrat instructeur, s'accusant d'avoir participé inconsciemment au vol des sacs de blé commis par Victor-Emile Portal, au bénéfice du minotier Mouttet.

De l'enquête actuelle, il ressort que les principales et les plus graves charges pèsent sur Portal et le minotier Mouttet ; certains de leurs complices paraissent avoir agi avec bonne foi et il se pourrait bien, dès lors, si rien ne vient modifier la marche de l'affaire, que quelques-uns bénéficient d'une ordonnance de non-lieu.

En ce qui concerne Portal, indiquons qu'il n'appartient pas à la Compagnie des Docks comme employé titulaire ; il aurait été embauché seulement à titre provisoire.

Une maison allemande assigne deux journaux parisiens

Paris, 27 Mai.

Dans la série de ses articles sur la chasse aux maisons et produits allemands, la *Liberté* a dit ce qu'il faut penser de la *Viktoria zu Berlin*, Compagnie d'assurances allemande, dont le directeur général est M. Astmann, qui se prétend roumain. Le dit Astmann assigne la *Liberté* et M. Georges Berthoulat, en 150.000 fr. de dommages intérêts.

Attaqué d'autre part par le *Journal*, il assigne aussi notre confrère et M. Charles Humbert pour en obtenir 500.000 francs.

Le *Journal* se demande ce matin si M. Astmann trouvera un avocat.

LA SOIREE

THEATRE DES VARIETES

« La Fille du Tambour-Major »

Les Variétés ont repris la *Fille du Tambour-Major*. La première a eu lieu vendredi soir devant une salle magnifique. Cette pièce a du panache et de l'entrain ; un beau souffle militaire l'anime, ce qui est tout à fait d'actualité. En écoutant cette musique alerte, spirituelle, si française, on ne peut arriver à croire aux origines germaniques de son auteur.

L'interprétation est excellente. M. Fernand Lemaire chante avec son talent habituel le rôle de Griolet, le tapin tambour ; Mme Veuillet-Caussade chante et joue à ravir le rôle de Stella. Quant à M. Cadio, il a obtenu un de ses meilleurs succès de chanteur et de comédien, et le public ne lui a pas ménagé les applaudissements non plus d'ailleurs qu'à ses camarades. Notre Saint-Léon est un Montabor campé comme un dessin de Job qui allie avec un tact suprême la farce à l'émotion. Mmes Verneuil, Eymin ; MM. Kerny, Renardy, dans les rôles de second plan, ne sont pas sans mérite. — N.

THEATRE DU GYMNASE

« Madame Sans-Gêne » avec Réjane

La fantaisie historique de Sardou et Moreau est une des rares pièces de l'ancien répertoire qui ne vieillisse pas et que l'on revoit toujours avec plaisir.

Réjane communique, d'ailleurs, à la pièce sa verve étonnante, d'une inaltérable jeunesse, si parfaitement adaptée au texte et au personnage de « la Maréchale » qu'on ne peut se figurer *Madame sans Gêne* sans Réjane ni même Réjane sans *Madame sans Gêne*. Le succès de la grande comédienne a été hier soir ce qu'il est toujours : très vif ; M. Argentin, a silhouetté un Napoléon exact ; M. Diener fut un Neipperg élégant et vibrant ; M. Mornay est plein de rondeur bonhomme dans le maréchal Lefebvre.

Le côté des dames est des plus brillants. On a admiré la princière allure de Mme Viarny, dans la reine de Naples, le jeu spirituel de Mme Francesca Flory, dans le rôle d'Elisa, Mmes Marsa-Reinhardt, Lise Berthier, Germaine Maine, etc., portent leur titre de noblesse impériale avec la dignité et le charme qui convient.

Une mention spéciale à M. Bosman, un Fouché tout à fait réussi. — N.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 27 Mai.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Au sud de la Somme, un tir de concentration de nos batteries a détruit plusieurs abris de l'ennemi et endommagé ses tranchées.

En Champagne, grande activité des deux artilleries dans le secteur de Ville-sur-Tourbe, Tahure et Navarin.

Vers 18 heures, les Allemands ont dirigé une attaque sur nos positions à l'ouest de la route de Navarin, et ont pris pied dans quelques petits postes de notre ligne avancée, d'où nos contre-attaques les ont complètement rejetés.

Sur la rive gauche de la Meuse, lutte d'artillerie et d'engins de tranchée, dans le bois d'Avocourt et dans le secteur de la cote 304. Au sud-ouest du Mort-Homme, nous avons enlevé quelques éléments de tranchée et fait une cinquantaine de prisonniers. Le nombre de prisonniers capturés au cours de notre attaque sur Cumières se monte à une centaine, deux mitrailleuses sont restées entre nos mains.

Sur la rive droite, le bombardement s'est maintenu intense dans la région Haudromont-Douaumont.

Dans les boyaux, au nord-ouest de la ferme Thiaumont, nous avons réalisé des progrès sensibles au cours de la journée.

En Wœvre, bombardement réciproque dans les secteurs au pied des côtes de Meuse.

New-York, 27 Mai.

La fondation Rockfeller annonce qu'elle consacre un crédit de cinq millions de francs à des secours à distribuer en Pologne, au Monténégro, en Serbie et en Albanie.

Dans les Flandres

Communiqué officiel belge

Le Havre, 27 Mai.

Le gouvernement belge fait le communiqué officiel suivant :

La nuit dernière a été calme et la journée d'aujourd'hui n'a été marquée que par des actions d'artillerie réciproques sur tout notre front.

La Bataille de Verdun

Les opérations d'hier

L'ennemi est rivé à Verdun par 14 semaines d'efforts inutiles

Paris, 27 Mai.

La bataille de Verdun suit toujours le même rythme.

Après de puissants efforts l'offensive ennemie s'assoupit pendant le temps nécessaire au regroupement des divisions entamées et du matériel abîmé, puis elle se réveille avec une vigueur accrue et des moyens nouveaux.

En attendant, de notre côté, nous mettons à profit la trêve actuelle.

Ainsi, dans la soirée du 26, nous avons contre-attaqué le village de Cumières, qui se compose, en réalité, d'une rue parallèle au front.

Après plusieurs heures de combats à courte distance, allant jusqu'aux corps à corps, l'avantage nous resta. Nous réoccupions finalement toutes les maisons en ruines à l'est du village du côté de la Meuse et plusieurs tranchées allemandes au nord-ouest du Mort-Homme faisant des prisonniers et prenant des mitrailleuses.

Un peu plus tard, l'ennemi tenta de nous déloger de nos positions mais sans succès, de même, nous avions gagné quelque terrain à l'est de la cote 304, et au sud-ouest du Mort-Homme.

Pour en finir avec le secteur de la rive gauche, la canonnade y est toujours violente dans la région du bois d'Avocourt et de la cote 304, où les engins de tranchée prennent une part active à la lutte.

Sur la rive droite, les Allemands renouvelèrent vers 18 heures leur attaque infructueuse de l'après-midi du 26, pour élargir leurs positions du fort de Douaumont, dont nous tenons les abords immédiats. Mais ce retour offensif se brisa, cette fois encore, devant notre résistance, et depuis l'ennemi n'a plus réagi que par un violent bombardement de nos lignes entre le bois d'Haudromont et le village de Douaumont, tandis que nous progressions sensiblement dans les boyaux au nord-ouest de la ferme de Thiaumont.

Il semble, enfin, que l'adversaire, par son attaque à Navarin, veuille sonder notre front de Champagne.

Ce ne sont là, sans doute, que diversions, car il est rivé à Verdun, le Verdun fatal, par 14 semaines d'efforts inutiles, de pertes sanglantes.

Les Complots allemands aux Etats-Unis

Washington, 27 Mai.

Les Allemands Robert Fay, Walter Scholz et Dasche, qui avaient comploté de fixer au gouvernail des navires alliés des bombes réglées pour éclater en mer, viennent d'être condamnés à huit, quatre et deux ans de prison.

A propos de la Paix

L'Allemagne n'est pas en bonne posture

Londres, 27 Mai.

Le *Daily Mail* dit, dans un leader consacré aux bruits de paix : « On oublie en Amérique et un peu partout de faire plus souvent allusion à la situation militaire. Or, s'il n'est pas douteux que l'Allemagne soit en possession de territoires belges, français et russes dont elle n'a pas encore été délogée, il ne faut pas oublier que nous tenons les mers et que nous pouvons les tenir de manière indéfinie. Les colonies de l'Allemagne sont aux mains de ses ennemis. L'Angleterre vient d'adopter le service obligatoire. Le blocus commence à faire sentir ses rigueurs en Allemagne. Y a-t-il un seul Allemand qui croie que son pays puisse supporter cette situation longtemps encore ? Par contre tous les Alliés sont prêts à combattre plus longtemps s'il est nécessaire pour que tous les Allemands tirent la leçon nécessaire de la guerre qu'ils ont engagée contre la civilisation. Les faits convaincants sont de notre côté ; nous tiendrons donc jusqu'à ce que l'Allemagne s'effondre. »

L'Italie en Guerre

Communiqué officiel italien

Rome, 27 Mai.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

Dans la journée d'hier, la situation dans l'ensemble est restée stationnaire. Nous avons repoussé de petites attaques ennemies dans la vallée de Molini, vallée de Ledro, contre Serravalle et sur le col de Buolo, vallée de Lagarina, ainsi que dans le secteur de Posina, où deux compagnies ennemies avec des mitrailleuses ont été anéanties par notre feu.

Sur le plateau d'Asiago, action intense des deux artilleries ennemies du mont Verena.

Pendant la journée d'hier, le combat a continué sur nos lignes, à l'est de Val-Dassa.

Dans la vallée de Sugana, pendant l'après-midi du 25 mai, nos troupes se sont repliées en ordre des positions avancées du mont Civaron. Dans la matinée d'hier, des colonnes ennemies ont attaqué nos lignes à l'est de la vallée de Calamento. Nos braves alpins ont arrêté l'assaut ; ils ont ensuite contre-attaqué avec élan, infligeant à l'ennemi des pertes très lourdes, faisant une centaine de prisonniers, et prenant deux mitrailleuses.

Dans la zone de Monte-Nero, l'adversaire, dans la nuit du 26 au 27 mai, a attaqué nos tranchées sur le Versio, réussissant momentanément à y faire irruption. Des renforts étant survenus, l'adversaire, après une contre-attaque acharnée, a été complètement rejeté. Il a laissé entre nos mains quarante prisonniers et deux mitrailleuses.

Actions d'artillerie dans le Haut-But et dans le secteur de Plava.

Des hydravions ennemis ont lancé des bombes sur la lagune de Grado, sans faire de victimes ni de dommages.

Une de nos escadrilles a bombardé les dépôts de ravitaillement ennemis de Kotschach, dan sla vallée de Gail et les a ravagés.

L'avance de l'heure en Italie

Rome, 27 Mai.

Un décret établit qu'à partir du 3 juin, jusqu'à nouvel ordre, l'heure légale, en Italie, sera avancée de soixante minutes.

LES TRAVAUX DES CHAMPS

Une Circulaire du ministre de la Guerre sur les permissions agricoles

Paris, 27 Mai.

Le ministre de la Guerre adresse à MM. les inspecteurs généraux, le général gouverneur militaire de Paris, les généraux commandants les régions Nord, 3 à 18, 20 et 21, le général commandant en chef les forces de terre et de mer de l'Afrique du Nord, la circulaire suivante :

Les travaux de fenaison vont commencer sur toute l'étendue du territoire et les conditions climatériques actuelles ne peuvent qu'en hâter la date.

Ces travaux ne présentent pas seulement un intérêt capital pour la vie économique du pays. Le réapprovisionnement de l'armée en fourrages est directement en cause. Le service de l'Intendance éprouve les plus grandes difficultés à assurer ce réapprovisionnement à l'heure présente, en raison de l'insuffisance de la dernière récolte de foin. Ces difficultés deviendraient, par la suite, insurmontables, si la récolte 1916, qui s'annonce cependant comme belle, ne pouvait être effectuée dans des conditions satisfaisantes.

Ainsi, l'intérêt national et l'intérêt militaire sont d'accord pour réclamer l'adoption de mesures énergiques et immédiates.

Il est à souhaiter que l'autorité civile obtienne le rendement maximum de toute la main-d'œuvre civile utilisable — cultivateurs non mobilisés, femmes, réfugiés, étrangers — en ce qui concerne le concours de la main-d'œuvre militaire, j'ai décidé ce qui suit :

1° On utilisera jusqu'à la dernière minute, sous la forme d'équipes volantes, dans les conditions indiquées par la circulaire 7.280 1/11 du 10 mai 1916 et du 17 mai, les hommes de toutes classes appelés à partir en renfort aux corps actifs, ou de réserve de l'infanterie et du génie dans un délai d'un mois ;

2° Des permissions agricoles seront attribuées dans la plus large mesure aux cultivateurs mobilisés de toutes armes, services qui ne rentrent pas dans la catégorie précédente — auxiliaires, inaptes, convalescents, hommes des dépôts territoriaux, formations diverses de la zone de l'intérieur, cavaliers, artilleurs.

Lorsqu'il y aura doute sur la question de savoir si un cultivateur demandant une permission sera appelé ou non à partir aux armées dans le délai d'un mois, l'intéressé devra être envoyé en permission, quitte à être rappelé par télégramme si son tour de départ arrivait avant l'expiration de la permission.

Les services de garnison — service de place, service intérieur des corps de troupe — doivent être organisés de telle sorte qu'ils ne fassent pas obstacle à l'octroi de permissions agricoles aux cultivateurs. Il n'y a guère que le tour de départ au front, et les soins à donner aux animaux dans les armes montées, qui constituent des empêchements dirimants à l'attribution de permissions à tous les agriculteurs qualifiés, si les autorités subordonnées apportent à cette question toute la bonne volonté désirable ;

3° Dans la mesure où le permettent les nécessités du service, des équipes de travailleurs, prélevées sur les non-agriculteurs, seront mises à la disposition des Commissions départementales de la main-d'œuvre agricole.

D'autre part, mon attention a été appelée par l'intérêt qui s'attache à ce que les cultivateurs, même quand ils doivent travailler sur les terres d'autrui, c'est-à-dire comme équipiers, soient employés le plus possible dans leur commune.

Pour réaliser autant que faire se peut ce desideratum, chaque cultivateur qui obtiendra une permission agricole, pourra être laissé, à l'expiration de sa permission, pour une durée égale à la disposition du Comité d'action agricole de sa commune, qui devra en faire la demande en temps voulu au chef de corps ou de service.

Ainsi, un cultivateur pourra passer chez lui trente jours consécutifs, savoir quinze jours sur sa demande en permission, et quinze jours sur la demande du Comité d'action agricole, au service de la collectivité.

Cette durée de 30 jours constituera, dans tous les cas, la durée maximum d'absence de l'intéressé.

Ce procédé diminuera évidemment le nombre des cultivateurs disponibles pour être mis à la disposition des Commissions départementales de la main-d'œuvre agricole, mais la mesure ne présente pas d'inconvénients si l'on songe que la main-d'œuvre se trouvera ainsi répartie automatiquement sur toute la surface du territoire, dans des conditions plus favorables que par le passé, et que, d'autre part, les non-agriculteurs peuvent, comme on l'a fait remarquer plus haut, être très utilement employés à la récolte des foins.

Les prescriptions ci-dessus, si elles sont observées par les chefs de corps, commandants de dépôts et chefs de services conformément à mes intentions, c'est-à-dire dans l'esprit le plus large représentent le concours maximum que, dans les circonstances actuelles, les agriculteurs peuvent attendre de l'armée.

Il est permis d'espérer que cet effort, joint à celui que sous la vigoureuse impulsion des autorités civiles ne manquera pas de fournir la population non mobilisée, permettra d'assurer, dans des conditions satisfaisantes, les travaux de fenaison en 1916.

Les prescriptions de cette circulaire ne s'appliquent ni à la classe 1917, ni aux engagés qui marchent avec elle.

Je vous prie de porter la présente circulaire à la connaissance des autorités civiles et militaires de votre région, et de régler vous-même, au mieux des intérêts généraux, toutes les questions de détails que son application pourrait soulever.

Signé : ROQUES.

Un Monument à la première Victime de la guerre

Belfort, 27 Mai.

Un Comité s'est constitué pour l'érection, à Joncherey (Haut-Rhin), d'un monument au caporal Peugeot, première victime de la guerre, tué dans cette localité par une patrouille allemande, le dimanche 2 août 1914, à 10 heures du matin, la veille de la déclaration de guerre. Une souscription nationale est ouverte sous le patronage du ministre de la Guerre, du ministre de l'Instruction publique et de nombreuses notabilités de la région.

Sur le Front russe

Communiqué officiel

Pétrograde, 27 Mai.

Le grand état-major de l'armée russe fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL. — Dans la région au sud de l'île Dalen, l'ennemi a ouvert le feu à coups de lance-bombe et de lance-mine.

Dans la même région, l'artillerie allemande a canonné simultanément un secteur de nos tranchées. Ensuite, mettant à profit le brouillard l'ennemi a pris une offensive que nous avons arrêtée par notre feu. Sur tout le reste du front, canonnade, feux de mousqueterie et rencontres d'éléments sans importance.

FRONT DU CAUCASE. — Dans la direction de Mossoul, les Turcs, appuyés par des Kurdes, ont pris l'offensive dans la direction de Serdecht. Par une série de contre-attaques à la baïonnette et des charges de cavalerie, nous avons forcé à la retraite l'ennemi qui a subi des pertes considérables.

Le Parlement et la Guerre

Pour les veuves des mobilisés dans les usines

Paris, 27 Mai.

M. Adolphe Girod, député du Doubs, vient de déposer, au projet de loi sur les pensions un amendement ainsi conçu : *Ont droit à la pension, les veuves des mobilisés décédés des suites de blessures reçues ou de maladies contractées ou aggravées à l'occasion du service dans les usines de la Défense Nationale.*

A la Commission sénatoriale de l'Armée

Paris, 27 Mai.

La Commission sénatoriale de l'Armée s'est réunie sous la présidence de M. Clemenceau. Elle a entendu M. Aristide Briand, président du Conseil, et le général Roques, ministre de la Guerre, assisté du colonel Gassouin, chef du 4e bureau de l'état-major de l'armée.

La discussion a porté sur les questions posées par M. Debierre, concernant l'organisation de la défense de Verdun avant et pendant les opérations en cours, et notamment sur les conclusions du rapport de M. Henry Bérenger, relatives aux chemins de fer de campagne à voie normale et à voie étroite effectuées à la défense de la place.

La prochaine audition du gouvernement sera consacrée à la discussion des observations de M. Charles Humbert, concernant l'artillerie de l'armée de Verdun.

Avant la fin de la séance, MM. Chéron et Chapuis ont posé une question au gouvernement, sur l'alimentation des troupes dans la zone des armées.

Le gouvernement a promis de prendre les mesures réclamées par la Commission.

La Récompense des braves

LEGION D'HONNEUR ET MEDAILLE MILITAIRE

Paris, 27 Mai.

Sont inscrits aux tableaux spéciaux de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire :

Légion d'honneur. — Pour commandeur : Krien, général commandant une brigade d'infanterie.

Pour officier : Auvergnon, chef de bataillon au 226e d'infanterie ; Durand, lieutenant-colonel, commandant le 226e d'infanterie ; Vincendon, colonel temporaire, commandant une brigade d'infanterie ; Ollivier, lieutenant-colonel, commandant l'artillerie d'une division d'infanterie ; Le Tellier, chef d'escadron au 79e d'infanterie ; Audibert, médecin en chef de 2e classe.

Pour chevalier : Brun, sous-lieutenant au 75e d'infanterie ; Bellet, sous-lieutenant temporaire au 52 d'infanterie ; Lavialle de Lameillère, chef d'escadron au 6e d'artillerie de campagne ; Ventre, sous-lieutenant temporaire au 40e d'infanterie ; Pétirs, lieutenant temporaire au 97e d'infanterie ; Dumas, lieutenant au 255e d'infanterie ; Belbézé, lieutenant temporaire au 83e d'infanterie.

Médaille militaire. — Rotger, sapeur-mineur au 4e génie ; Tardy, caporal au 275e régiment d'infanterie ; Piolet, sergent au 275e régiment d'infanterie ; Fasse, canonnier servant au 6e régiment d'artillerie à pied ; Pochet, soldat au 275e régiment d'infanterie ; Carrot, soldat au 252e régiment d'infanterie ; Royer, sergent au 340e régiment d'infanterie ; Alibert, soldat au 340e régiment d'infanterie ; Buche, canonnier-conducteur au 38e régiment d'infanterie ; Dollé, canonnier conducteur au 38e régiment d'artillerie ; Vachet, soldat au 52 régiment d'infanterie ; Le Clerc, soldat au 157e régiment d'infanterie ; Boyron, soldat au 157e régiment d'infanterie ; Teyssère, sergent au 150e régiment d'infanterie ; Suat, soldat au 52e régiment d'infanterie ; Vève, soldat au 58e régiment d'infanterie ; Perronne, sapeur au 7e régiment du génie ; Sainicarelli, soldat au 7e régiment d'infanterie coloniale ; Menard, caporal au 52e régiment d'infanterie ; Rochague, soldat au 52e régiment d'infanterie ; Tournaire, soldat au 203e régiment d'infanterie ; Mancini, soldat au 203e régiment d'infanterie ; Féraud, soldat au 261e régiment d'infanterie ; Aquaviva, caporal au 311e régiment d'infanterie ; Méric, soldat au 311e régiment d'infanterie ; Puech, soldat au 261e régiment d'infanterie ; Guglielmet, soldat au 261e régiment d'infanterie ; Requipton, soldat au 311e régiment d'infanterie ; Aillaud, soldat au 341e régiment d'infanterie ; Haon, canonnier-conducteur au 2e régiment d'artillerie de montagne ; Panis, soldat au 311e régiment d'infanterie ; Gazagne, soldat au 3e régiment d'infanterie ; Malmontet, soldat au 61e régiment d'infanterie ; Delon de Corbière, soldat au 42e régiment d'infanterie coloniale ; Ricard, soldat au 363e régiment d'infanterie ; Aubert, caporal au 23e bataillon de chasseurs à pied ; Rivière, chasseur au 27e bataillon de chasseurs ; Grenier, chasseur au 28e bataillon de chasseurs ; Philippot, maréchal des logis au 3e régiment d'artillerie coloniale ; Choserot, sergent au 42e régiment d'infanterie coloniale ; Dot, soldat au 42e régiment d'infanterie coloniale ; Amarnier, soldat au 373e régiment d'infanterie ; Savoie, soldat au 173e régiment d'infanterie ; Ambregi, soldat au 173e régiment d'infanterie ; Bousquet, soldat au 173e régiment d'infanterie ; Valery, soldat au 173e régiment d'infanterie ; Verges, soldat au 173 régiment d'infanterie ; Peyrard, soldat au 55e régiment d'infanterie ; Ricci, soldat au 163e régiment d'infanterie ; Mcallier, clairon au 61e régiment d'infanterie ; Raffaelli, soldat au 3e régiment d'infanterie ; Rastide, soldat au 141e régiment d'infanterie ; Colombe, canonnier servant au 3e régiment d'artillerie coloniale ; Milhau, sergent au 4e régiment d'infanterie coloniale ; Mariller, soldat au 4e régiment d'infanterie coloniale ; Moisello, caporal au 22e régiment d'infanterie coloniale ; Jassaud, soldat au 4e régiment d'infanterie coloniale ; Serre, soldat au 22e régiment d'infanterie coloniale ; Duroze, soldat au 22e régiment d'infanterie coloniale.

Une Manifestation franco-belge à Rouen

Rouen, 27 Mai.

L'Alliance Franco-Belge a donné ce soir, au Grand-Théâtre, une réunion sous la présidence de M. Paul Painlevé, ministre de l'Instruction Publique. Le gouvernement belge était représenté par quatre de ses ministres : MM. Carton de Wiart, Helleputte, le comte Goblet d'Alviella et Vandervelde.

M. Steeg, sénateur de la Seine, ancien ministre, président de l'Alliance, a pris le premier la parole.

Après lui ont successivement prononcé des discours applaudis MM. Carton de Wiart, Helleputte, Goblet d'Alviella, Vandervelde et Painlevé.

Au nom du gouvernement français, dit M. Painlevé, je suis fier d'apporter ici à la Belgique, à son gouvernement, à ses soldats, l'expression de notre reconnaissance et de notre affection fraternelle.

Parmi les nations alliées qui, depuis 22 mois, versent leur sang pour le triomphe de la liberté et du droit, si la Belgique est une des plus petites par l'étendue et le nombre, elle est au premier rang par le courage, le stoïcisme, la fidélité.

Nous ne poursuivons pas la guerre pour infliger à nos agresseurs la peine du talion, pour massacrer un jour en Allemagne parce qu'ils ont massacré en Belgique, en France, en Pologne. Nous n'opposons pas à la barbarie une autre barbarie, qui pourtant aurait l'excuse d'être vengeresse.

Nous lui opposons le droit humain et la justice, qui ne peuvent se satisfaire d'une demi-victoire ou d'un résultat incertain.

La guerre que nous faisons à la guerre doit être inexpiable. Les pères combattent et meurent, ils combattent et ils vaincront, afin d'épargner à leurs fils les horreurs que nous vivons aujourd'hui.

C'est contre cette volonté inéluctable que se heurteront toutes les tentatives insidieuses de l'Allemagne, tous ses appels papelards à l'humanité, tous ses gémissements sur la prolongation de la guerre, dont elle prétend rejeter sur d'autres la responsabilité.

Et quelle paix nous offre-t-elle donc, quand elle ose parler de paix ? Cette paix, dit-elle, doit s'inspirer de la carte militaire actuelle de l'Europe. Ainsi, la Belgique, le nord de la France, la Pologne devraient délimiter les futures conditions des vainqueurs.

Ainsi, des millions de jeunes gens auraient succombé, ainsi les femmes et les enfants de Belgique, de Serbie, de Pologne, d'Arménie, auraient subi un sort atroce, dont l'Histoire n'offre dans aucun temps un plus effroyable exemple, et les industriels de la guerre, qui ont fait cela, triompheraient et seraient demain les maîtres du monde ?

Cela ne sera pas. Le pacifiste le plus déterminé n'en saurait, dans sa conscience, admettre que cela soit.

Tant que l'Allemagne n'aura pas plié sous la force des Alliés, tant qu'elle n'aura pas compris l'horreur de ses crimes et accepté l'idée des réparations nécessaires, il n'y aura pas de réconciliation possible entre elle et l'humanité.

La Piraterie allemande

La Hollande proteste contre la destruction du « Berkelstroom »

Amsterdam, 27 Mai.

On lit dans le *Nieuwe Courant* que le gouvernement hollandais a adressé au gouvernement allemand une note de protestation au sujet de la destruction du *Berkelstroom*.

Les Prisonniers malades en Suisse

Genève, 27 Mai.

Ce matin sont arrivés à Montreux 18 officiers français. Demain matin arriveront à Clarens 69 prisonniers de guerre dont 10 officiers.

Neuchâtel, 27 Mai.

Un nouveau convoi de prisonniers français civils est arrivé à Neuchâtel ce matin. Une vingtaine ont été dirigés sur Chaumont, les autres ont pris le chemin de Sainte-Croix. Comme d'habitude, une foule nombreuse attendait à la gare, et les internés ont été reçus par une musique.

Yverdon, 27 Mai.

Ce matin est arrivé d'Allemagne, à destination de Sainte-Croix un convoi comprenant 57 civils et 2 soldats français et belge. Plusieurs des civils sont de tout jeunes gens, misérablement vêtus, mais heureux de se trouver en Suisse. Ils ont été reçus aux sons de la marche de *Sambre et Meuse*, jouée par une fanfare de régiment.

AU CONSEIL DE GUERRE DE LA 16e REGION

Opium et Cocaïne

Montpellier, 27 Mai.

Hier vendredi, ont commencé devant le Conseil de la guerre de la 16e région, les débats d'une affaire de vol d'opium et de cocaïne, cession ou détention de ces stupéfiants appartenant à l'Etat.

Le Conseil de guerre a prononcé les condamnations suivantes :

Querbes et Larue, un an de prison ; Devèze, deux mois de prison et 1.500 francs d'amende ; Barralon, deux mois de prison et 2.000 francs d'amende ; Maury Delphine, deux mois de prison et mille francs d'amende ; Gaubert Laurentine, deux mois de prison et cent francs d'amende ; Buisson, quinze jours de prison et 100 francs d'amende ; Roux, cinq jours de prison et 99 francs d'amende ; Gilda Gatti, cinq jours de prison et 16 francs d'amende ; Mazeau Juliette, cinq jours de prison et 16 francs d'amende ; La Garde Julia, 16 francs d'amende avec sursis ; Vergès est acquitté.

Toutes les condamnations à des peines de prison sont avec application de sursis.

MENAGÈRES, MAITRES D'HOTEL
CUISINIÈRES

Le **Beurre Végétal « Alpha B. R. C. »** remplace l'huile dans la friture, le beurre dans tous les usages de la cuisine, en pâtisserie, etc., etc. Il ne rancit pas ; son goût est exquis et son prix avantageux fait réaliser des économies sensibles dans les ménages.

DEMANDEZ le **Beurre Végétal Alpha B.R.C.** dans toutes les bonnes maisons d'alimentations.

B. ROBERTY et Cie, S. N. traverse du Moulin, La Capelette, Marseille.

AVIS DE DECES (Marseille-Salon)

M. Bosc, receveur des Postes à Marseille-Corderie ; Mme Bosc, institutrice ; Mlle Germaine Bosc ; Mme veuve Boyer ; Mlle Boyer, institutrice à Salon ; M. Boyer et leurs familles ont l'immense douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de **M. Paul BOSC**, sous-lieutenant au 22e d'infanterie, promotion de la Grande Revanche, décoré de la Croix de guerre, leur fils, frère, petit-fils et neveu bien-aimé, mort pour la Patrie le 7 mai 1916, à l'âge de 20 ans. Le présent avis tient lieu de lettres de faire part. On ne reçoit pas.

AVIS DE DECES

Le Conseil d'administration de la **Société des Commis et Employés** a l'honneur de faire part à MM. les sociétaires du décès de **M. CURTIL Eloi**, membre actif, mort pour la **Patrie.**

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE
de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts
Société anonyme. — Capital 55 millions
Siège social à Marseille, rue Paradis, n° 75

Messieurs les Actionnaires de la Société sont convoqués en assemblée générale annuelle le vendredi, 16 juin 1916, à 14 heures 30, à Marseille, salle Massilia, rue de l'Arsenal, 1.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE :

1° Communication du rapport du Conseil d'administration ;
2° Communication du rapport des Commissaires ;
3° Approbation, s'il y a lieu, des comptes de l'exercice 1915 ;
4° Renouvellement partiel du Conseil d'administration ;
5° Nomination des Commissaires pour l'exercice 1916 et fixation de leur rémunération ;
6° Prorogation jusqu'à la prochaine assemblée générale, de la faculté donnée aux actionnaires de libérer leurs titres ;
7° Autorisation ayant pour objet de relever les administrateurs de l'interdiction édictée par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

L'assemblée se compose de tous les Actionnaires qui, depuis huit jours au moins, avant la date de la réunion, sont titulaires de vingt actions nominatives ou ont fait le dépôt, dans les caisses de la Société, de vingt actions au porteur.

Nul ne peut constituer comme mandataire qu'un actionnaire membre de l'Assemblée.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

CONCERTS CLASSIQUES.— Aujourd'hui, à 5 heures 15, concert de clôture avec un programme des mieux compris. Mme Caponsachi fera entendre le *Concerto en ré mineur* de Lalo, l'*Elégie* de Fauré, l'*Allegro appassionnato*, de Saint-Saëns. A l'orchestre, *Ma Mère L'Oye*, de Ravel ; *Le Coq d'or*, de Rimsky Korsakow, et enfin le *Songe de Gérontius*, d'Elgar, dont la partie d'orgue a été confiée à M. Paul Reynaud. Location, 4, rue Montgrand. Téléphone : 1700.

DERNIERES DE REJANE AU GYMNASE. — Aujourd'hui, le Gymnase donne deux grandes représentations de gala. Pour les dernières fois, Mme Réjane interprétera son plus grand succès, *Madame Sans-Gêne*. L'admirable actrice sera entourée de toute sa réputée troupe du Théâtre Réjane, qui triompha, à ses côtés, hier soir. Les merveilleux costumes du Théâtre-Réjane viennent encore ajouter à l'éclat de ce superbe spectacle, qui attirera le public en foule au Gymnase, en matinée, à 2 h. 30, et en soirée, à 8 h. 30.

La location est ouverte de 10 heures à 8 heures. Téléphone : 27.79.

L'OPERETTE AUX VARIETES-CASINO. — Aujourd'hui, en matinée, à 2 h. 30, grande représentation de gala, dernière de *La Fille du Tambour-Major*, le célèbre opéra-comique d'Offenbach, qui triompha hier et avant-hier, avec le ténor Fernand Lemaire, le baryton Cadio, la première chanteuse-étoile Mme Neuillet-Caussade, les inénarrables comiques Saint-Léon et Kerny, Mlles Eymin et Verneuil, M. Renardy, etc. En soirée, à 8 h. 30, *Les Mousquetaires au Couvent*, qui obtinrent déjà un immense succès avec MM. Fernand Lemaire, Raynal, Saint-Léon, Kerny, etc., et Mlles Eva Marcilly, Eymin, Verneuil, etc. Location ouverte de 10 h. à 6 h. Téléph. : 9.65.

CASINO DE LA PLAGE. — Aujourd'hui, en matinée, à 2 h. 30, et jeudi matinée fête de l'Ascension, *La Tosca*, avec M. Rocca, ténor de la Scala de Milan ; M. Boulogne, le réputé baryton ; Mlle Mazzini, etc... Location Agence Lubin, 24, rue Noailles. Le soir, à 8 h. 30, le grand succès *Que Novo ?* l'amusante revue locale avec scènes nouvelles. Service spécial de tramways pour le départ du cours Saint-Louis, à 8 heures, et le retour en ville à 11 h. 30.

HIPPODROME-PALACE (Châtelet-Théâtre). — Aujourd'hui dimanche, matinée à 2 h. 30, soirée à 8 h. 30, avec l'extraordinaire programme qui comprend : *Denise*, grand drame sentimental tiré de la célèbre pièce d'Alexandre Dumas fils : *Entre Hommes et Fauves*, drame moderne d'aventures ; *Les Gaietés de l'Escadron*, vaudeville étourdissant, d'après l'œuvre célèbre de Georges Courteline, etc. Orchestre symphonique. Entrée, 0 fr. 30.

PALAIS-DE-CRISTAL. — Aujourd'hui dimanche, deux grandes représentations en matinée, à 2 heures 30, et en soirée à 8 h. 30, avec le concours de toute la troupe actuelle qui attire tout Marseille dans la salle d'été du Palais-de-Cristal.

La location est ouverte pour les places réservées.

ALCAZAR-CINEMA. — Aujourd'hui : Mistinguett dans *Chignon d'or*, drame réaliste en 3 actes; *Un coup de feu dans la nuit*, et *Souvenirs d'autrefois*, drames angoissants; *La folle aventure de Charlot et Lolotte; La guerre sur tous les fronts*. Helmer et son orchestre. Entrée : 0 fr. 30.

EDEN LHA-RUE (Avant la Plage). — Aujourd'hui, à 2 h. 30, matinée de gala avec Dolin, le grand comique des Ambassadeurs, de Paris; Harris Kellis, roi de la contorsion; Jeanne Granier, chanteuse étoile, etc. Premières, 1 fr.; secondes, 0 fr. 50.

ELDORADO-CINEMA. — Le programme d'aujourd'hui comprend une série de films sensationnels, notamment *La Relique du Bonheur*, grande œuvre à succès. Les dernières actualités de la guerre, etc... Orchestre G. Rey. Entrée 0 fr. 20.

ARTISTIC-CINEMA. — *La Neuvaine*, grand film artistique Gaumont; *La Seconde Madame Saint-Clair*, comédie sentimentale; Billi dans ses scènes comiques. Tous les jours matinées et soirée. Salle aérée.

COMMUNICATIONS

Syndicats des Métaux. — Aujourd'hui dimanche, à 9 h. 30 précises du matin, réunion générale du Conseil. Les détenteurs de carnet de perception sont priés de les apporter. Les ouvriers métallurgistes mobilisés travaillant dans les usines ou ateliers pour la fabrication des munitions qui ne seraient pas employés dans leur véritable spécialité sont priés, dans leur intérêt personnel, de réclamer auprès de M. le contrôleur de la main-d'œuvre militaire.

Société Forestière « Le Chêne » (3 A, boulevard Dugommier, au 1er). — Mardi 30 mai, à 6 heures du soir, au siège social, conférence sur la Cigale, par Mme H. Bout de Charlemont, suivie d'un poème sur *Le Chêne*, par l'auteur, Mme I. Millié de Challes. Les dames sont spécialement invitées. Entrée libre.

Les Amis de l'Instruction laïque (Marseille-Blancarde). — Ce matin, à 9 heures, répétition pour les pupilles ; à 10 heures, cours de mandoline pour les demoiselles ; à 11 heures, Conseil. Mardi et vendredi, à 8 heures du soir, gymnastique pour les Cadets. — *Le secrétaire général.*

Triple-Entente de Saint-Marcel. — Ce matin, à 9 heures, répétition générale pour le concert de l'après-midi.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Validité prolongée des Billets d'aller et retour à l'occasion de l'ASCENSION et de la PENTECOTE

Les billets d'aller et retour ordinaires émis par les gares du réseau de l'Etat bénéficieront, cette année comme les années précédentes, d'une validité prolongée à l'occasion de l'Ascension et de la Pentecôte. C'est ainsi que les billets délivrés à partir du mardi, 30 mai, seront valables au retour jusqu'au 6 juin et que ceux dont la délivrance aura été effectuée à partir du jeudi, 8 juin, pourront être utilisés au retour jusqu'au 15 juin.

Par suite de dispositions spéciales insérées dans les tarifs, les billets d'aller et retour comportant seulement des parcours dans l'intérieur de l'ancien réseau de l'Etat, auront une validité exceptionnelle un peu plus longue : du lundi avant l'Ascension jusqu'au mercredi, 7 juin, d'une part, et du jeudi avant la Pentecôte jusqu'au jeudi, 22 juin, d'autre part.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Visite du Mont Saint-Michel

Jusqu'au 31 octobre, toutes les gares des lignes de Normandie et de Bretagne du réseau de l'Etat délivreront pour le Mont Saint-Michel des billets directs d'aller et retour à prix réduits des trois classes, valables de 3 à 8 jours suivant la distance.

Les billets délivrés au départ de Paris permettent de passer, au retour, par Granville ; ils sont valables 7 jours et leurs prix sont fixés à :

47 fr. 70 en première classe ; 36 fr. 75 en seconde classe, et 26 fr. 10 en troisième classe.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Billets de Bains de mer

Des billets d'aller et retour à prix réduits, dits de Bains de Mer, sont délivrés actuellement dans toutes les gares du réseau de l'Etat.

Les catégories de billets ainsi offertes aux voyageurs pour la saison d'été sont les suivantes :

Sur l'ensemble du réseau, des billets de toutes classes valables pendant 33 jours et pouvant être prolongés d'une ou deux périodes de 30 jours moyennant un supplément de 10 % par période.

Sur les lignes du Sud-Ouest, des billets à validité réduite :

1° Billets du vendredi au mardi ou de l'avant-veille au surlendemain d'une fête ;

2° Billets valables seulement le dimanche ou un jour férié.

Sur les lignes de Normandie et de Bretagne, des billets valables suivant le cas, 3 jours, 4 jours ou 10 jours.

NIKE blanchit le linge sans le faire bouillir

ÉTABLISSEMENT THERMAL
VICHY
Ouvert depuis le 1er Mai
Nombreux Hôtels et Villas

Bulletin Commercial du 26 Mai

BLES. — Blés du pays, fr. 35,25 ; blés tendres palan, fr. 31,75.

GRAINS GROSSIERS. — Marché calme. On cote : Maïs Annam, fr. 38,50 disp. logés ; maïs Egypte blanc, fr. 37,25 à 38. — Caroubes, de fr. 28 à 30 ; exotiques, fr. 26,50 palan les 100 kilos. — Avoine Espagne, fr. 42 quai.

LEGUMES SECS. — Marché calme. On cote les 100 kilos, en sacs, à la consommation disponible : Lentilles des Indes nettoyées, fr. 62 ; d'Egypte nettoyées, fr. 44. — Gros pois chiches Maroc, fr. 45 ; moyens, fr. 44 ; petits, fr. 42. — Alpistes Maroc (entrepôt), fr. 51. — Chenevis Mandchourie, disp. fr. 94. — Fèvettes cassées, fr. 55. — Haricots cagneux français, nouvelle récolte, fr. 94 ; petits, fr. 80 ; japonais Dolfukus, fr. 81.

Bulletin Financier

Paris, 27 mai.— La semaine finit d'une façon satisfaisante. On s'est en effet occupé assez activement et en dépit d'une certaine irrégularité. La cote est bonne dans l'ensemble. Notre 3 % perpétuel qui avait déjà progressé hier de 25 centimes gagne encore autant aujourd'hui. Le 5 % se contente cependant de se maintenir à son cours précédent. Fonds japonais et rente extérieure espagnole demandés. Banque de France et Suez en avance. Toutefois les Chemins français sont très calmes et les Chemins espagnols plus mous. Omnibus en nouvelle plus value mais Boleo en recul. Les autres valeurs sont sans variations sensibles. Notons cependant le Rio-Tinto qui demeure discuté.

Sur le marché en banque, les valeurs industrielles russes se tiennent comme les valeurs de caoutchouc aux environs de leurs cours précédents. Valeurs cuprifères indécises. Debeers ordinaire hésitantes et mines d'or sud-africaines légèrement moins bien.

Bourse de Marseille du 27 Mai

3 % au porteur, 62 80; coupures de 100, 62 85.— 5 % Certific., 88 10; coupures de 100, 88 05.— Egypte Dette unifiée 7 %, 438.— Espagne, coupures de 40 pest. de rente, 97 25.— Russie 5 % 1906, 87 50.— Panama, 101.— Compagnie Générale Française de Tramways, 1.730.— Rio-Tinto, 1.780.— Ville de Paris 1876, 4 %, 488; 1892 2 1/2 %, 269; 1898 2 % quarts 92; 1899 2 %, 296; 1904 2 1/2 %, 322; cinquièmes, 70 50; 1910 3 %, 295; 1912 3 %, 232.— Communales 1879 2 60 %, 434.— Foncières 1883 3 %, 339; 1885 2 60 %, 342; cinquièmes, 69.— Communales 1891 3 %, 308; 1892 2 60 %, 343.— Communales 1906 3 %, 380. — Foncières 1909 3 %, 210. — Foncières 1913 3 1/2 %, 396.— Paris-Lyon-Méditerranée fusion nouvelle 3 %, 335 50.— Société Marseillaise de Crédit, action libéré, 482.— Société Française d'Armement, 115.— Cyprien Fabre et Cie, 710.— Société Nouvelle d'Embarcations de Servitude, 801.— Fraissinet et cie, 500.— Compagnie de Navigation Mixte, 383.— Société Générale de Transports Maritimes à Vapeur, 610.— Société Nouvelle des Charbonnages des Bouches-du-Rhône, 420.— Société Nouvelle des Raffineries de Sucre de Saint-Louis, 1.280.— Société du Gaz et de l'Electricité de Marseille, 470.— Verminck C. A. et Cie, 116.— Immobilière Marseillaise, 484.— Compagnie Française de l'Afrique Occidentale, 1.420.— Etablissements Bouès H. A. et Cie, 99. — Chantiers et Ateliers de Provence, 550.— Docks et Entrepôts de Marseille, 432.— Extrême Orient, 350. — Forges et Chantiers de la Méditerranée, 180.— Société Française des Glycérines, 455.— Société des Grands Travaux de Marseille, 687.— Société Anonyme de la Morue Française, 850.— Société du *Petit Marseillais*, 345.— Forges et Chantiers de la Méditerranée 5 %, 487.

ON DEMANDE bons courtiers correspondants pour la province. Appointements fixes, frais de voyage et commission. Ecrire avec références, **Comptoir de l'Opéra**, 24, Chaussée-d'Antin, **Paris** (IXe).

Bourse de Paris du 27 Mai

3 % Français, comptant, 63; 3 % amortissable, 71; 3 1/2 % amortissable, 90 40; 5 % libéré, 88 10.— Obligation Ouest-Etat 4 %, 407.— Obligation Tunisienne 3 % 1892, 338.— Dette Ottomane 4 %, 60 55. — Extérieur Espagnol 4 %, 96 30.— Russe 3 % 1891, 59 95; 5 % 1906, 86 50; 4 1/2 % 1909, 78 20; 4 1/2 % 1909, 88 85.— Banque de France, 4.880.— Compagnie Algérienne, 1.195.— Comptoir National d'Escompte de Paris, 758. — Crédit Foncier de France, 670.— Banque Nationale du Mexique, 362. — Banque Ottomane, 442.— Paris-Lyon-Méditerranée, 1.060.— Action Andalous, 371.— Nord d'Espagne, 443.— Saragosse, 437 50.— Docks et Entrepôts de Marseille, 432.— Messageries Maritimes, 111.— Nord-Sud, 124.— Omnibus de Paris, 449.— Compagnie Générale Française de Tramways, 394.— Canal Maritime de Suez, 4.530. — Thomson-Houston, 594.— Wagons-lits ordinaires, 235.— Briansk, 345.— Rio-Tinto, 1.755. — Ville de Paris 1865, 530; 1871, 365; 1875, 493; 1876, 487 50; 1892, 273; 1894-96, 273; 1898, 311; 1899, 297; 1905, 321; 1910 3 %, 292; 1912, 232.— Méditerranée fusion, 338 50; fusion nouvelle, 335.— Midi, 345.— Lombardes anciennes, 187 50.— Nord d'Espagne, 385.— Saragosse, 348.— Communales 1879, comptant, 436; 1880, 462; 1891, 307 50; 1892, 341; 1899, 341; 1906, 380; 1912, 200.— Foncières 1879, 472; 1883, 341; 1885, 341; 1895, 350; 1903, 380; 1909, 208 50; 3 1/2 % 1913, 395.— Panama, 100.— Tramways, 4 %, 392.

Marché en banque. — Argentin 6 %, 100 65.— Espagne 4 %, 88 50.— Bakou, 1.255.— Caoutchouc, 99 75.— Cape, 115.— Chartered, 15 75.— Chino, 318. — Debeers ordinaire, 300 50.— East Rand, 22 50.— Fereira, 44.— Goldfields, 36 75.— Hartmann, 376.— Lena, 42.— Malacca, 122 50.— Maltzoff, 502.— Modderfontein, 186.— Platine, 445.— Rand Mines, 96 50. — Robinson Gold, 31 50.— Spassky, 19 50.— Tharsis, 149 50.— Toula, 1.160.— Utah, 489.— Village, 24 75. — Dnieprovienne, 2.535.— Colombia, 1.070.— Monaco, 2.445; cinquième, 489. — Casino de Nice, 313.— Chèques sur Londres (cours extrêmes), 28 19; 28 24. — Recettes du canal de Suez du 25 mai, 210.000; du 26 mai, 230.000.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 27 mai.— Lorenzi Joseph, boulevard Féraud,18.— Chambles Emmanuel,Etaque-Gare. Pop Christitch Marie, rue Paradis, 97.— Deffobis Lucie, boulevard Rondel, 25.— Merk Marguerite, Saint-Julien.— Lucchesini Marie, rue Plumier, 43.— Grossi Daniel, rue de la Reynarde, 16.— Biagioni Anne, Madrague-Montredon.— Latour Henri, boulevard National,68.— Franchi Hugues, rue Barsotti, 6. Henry Simonne, rue Bernard-du-Bois, 42.— Guillon Etienne, boulevard National 68.— Pons Louis, place Casemajou, 2.— Durand Geneviève, rue d'Aiguison, 5.— Sérano Simon, quai du Port 38. — Montalenti Denise, rue Eydoux, 34.— Aubert Andrée, boulevard de la Blancarde 131.— Sirounian Léon, boulevard Boisson, 52.— Gilles Myriam, rue Caussemille, 1.— Clément Albert, rue Centrale, 95.
Total : 27 naissances, dont 7 illégitimes.

DECES du 27 mai.— Carrazza Jean, 60 ans, rue Basse-Ferrari.— Ortis José, 49 ans, chemin Commanderie, 12.— Tapias Florentino, 34 ans, rue Peyssonnel, 20.— Fossati Marie, 33 ans, rue Mazagran, 6 a.— Olivier Lucienne, 84 ans, rue Sainte, 109. — Bellavigna Louis, 21 mois, rue du Panier, 20.— Borgna Augustin, 50 ans, rue Bersenger, 5.— Fassutto Catterina, 85 ans, rue de l'Aube, 38.— Boyer Joséphine, 62 ans, rue Pierre-Bellot, 10.— Bellone Magdeleine, 35 ans, rue d'Endoume, 261.— Emmario Filomena, 51 ans, rue Beaussenque, 24.— Dromenq Marie, 35 ans, rue des Tonneliers, 37.— Ruisset Dorothée, 71 ans, boulevard de Plombières, 13.— Hutin Christine, 48 ans, impasse Madagascar. 7.— Jammes Désiré, 15 jours, boulevard Tellène, 38.— Luquet Eliza, 46 ans, rue Thomas, 90.— Scherrer Justin, 23 ans, rue de Madagascar, 7.— Medico Marie, 49 ans, rue d'Amiens, 12.— Guriotti François, 54 ans, boulevard Baille.— Echinard Marie, 14 mois, rue d'Aubagne, 54.
Total : 22 décès, dont 3 enfants.

Inouï et Merveilleux
Tous nos **COMPLETS sur mesure** avec essayage et devants incassables.
PRIX UNIQUE 52 fr.
A l'Inouï Tailleur MARSEILLE — Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37
AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

Tribune du Travail

On demande des lingères et des brodeuses chez Mme Mossé, 15, rue Saint-Ferréol.

On demande un ouvrier jeune, salaire 3 fr. 50, Savonnerie, rue Neuve, Saint-Barnabé.

On demande une jeune fille de 13 à 14 ans, pour courses. S'adresser à la Teinturerie Dessemond, 7, rue Sébastopold.

On demande un livreur, cafés Deschamps, 68, boulevard de la Gare, références exigées. Se présenter lundi matin, à 8 heures.

On demande des mécaniciennes avec leur machine pour vareuse kaki, rue de la Salle, 13, au 1er.

Je cherche enfant à garder, Poirier, maison du Grand-Pin, à Mourepiane.

On demande des apprenties et des demi-ouvrières, à la fabrique de couronnes en perles, rue Nationale, 22, Maison F. Chabas.

On demande un jeune garçon de 14 à 15 ans, pour les courses, 11, rue Pisançon, magasin.

On demande une apprentie tailleuse dégrossie, 52, rue Nau, 4e, chez Mme Pangieri.

On demande une bonne ouvrière repasseuse, travail assuré toute l'année, 2 fr. 25 par jour, et une laveuse, rue Sainte, 10, au magasin.

On demande une bonne ouvrière ou demi-ouvrière ou une apprentie tailleuse chez Marcantelli, 2, rue de la Pierre-qui-Rage.

On demande des corpistes à la fabrique de couronnes, 22, rue Tapis-Vert.

On demande des voilières chez Laurens, 30, quai du Canal, 3e.

On demande un garçonnet parlant et écrivant l'italien au bureau du Segretariato pro emigrati italiani, rue Sylvabelle, 54. Se présenter de suite, de 10 heures à midi et de 4 heures à 6 heures.

On demande des piqueuses de bottines pour le dehors et à l'atelier ; des prépareuses et des apprenties à la manufacture de chaussures, H. Castanier, 35, rue des Princes.

On demande de bonnes culottières et vestières, ainsi que des rabatteuses, boulevard de la Corderie, 30.

SI VOUS ÊTES
FAIBLES, ANEMIQUES, « NERVEUX », ABATTUS
« WINCARNIS » VOUS DONNERA
UNE NOUVELLE SANTÉ ET UNE NOUVELLE VIE

Si vous êtes Faibles, « Wincarnis » vous offre une nouvelle force. Si vous êtes Anémiés, « Wincarnis » vous offre un nouveau sang riche et bien rouge. Si vous êtes « Nerveux », « Wincarnis » vous offre une nouvelle vigueur nerveuse. Si vous êtes « Abattus », « Wincarnis » vous offre une nouvelle vitalité. Si vous êtes un malade « Wincarnis » vous offre une nouvelle vie. Parce que « Wincarnis » (le vin de la vie) possède un quadruple pouvoir. C'est un Tonique, un Fortifiant, un Créateur de sang et une Nourriture des nerfs — le tout combiné dans une riche et délicieuse boisson créatrice de vie. C'est pourquoi plus de 10.000 docteurs recommandent le « Wincarnis ». Pendant plus de 30 années, « Wincarnis » a donné une nouvelle santé et une nouvelle vie à des millions de souffrants. En ce moment, de nombreuses personnes retrouvent journellement la santé et le bonheur en employant le « Wincarnis ». Et des milliers de nos braves blessés retrouvent de nouvelles forces et une nouvelle vie en prenant le « Wincarnis » qui est employé dans les hôpitaux du monde entier. L'incomparable popularité du « Wincarnis » vient de ce fait qu'il produit bien tous les effets annoncés. Il crée réellement une nouvelle force. — Il crée réellement un nouveau sang, — il crée réellement une nouvelle vigueur nerveuse, — il crée réellement une nouvelle vitalité et donne une nouvelle vie. « Wincarnis » n'est pas un luxe, mais une véritable nécessité pour tous ceux qui sont Faibles, Anémiques, « Nerveux », « Abattus », — pour tous ceux qui sont affaiblis par la vieillesse — qui sont martyrs par les mauvaises digestions,— qui sont malades — et à tous ceux qui sont déprimés et moroses. Ne souffrez pas inutilement, profitez de la nouvelle santé offerte par « Wincarnis ». Tous les pharmaciens vendent « Wincarnis ». Essayez une seule bouteille.

DEPURATIF BLEU
GUÉRIT : Constipation, Vices du sang, Maladies de la peau. Combat les accidents de l'âge critique. **ÉPUISÉS**, surmenés, convalescents, rhumatisants, prenez avec confiance le DEPURATIF BLEU, qui vous donnera appétit, force, santé, **2 fr. 50** toutes pharm. La cure est de 4 flacons, **10 fr.**
MARSEILLE : Phie Principale; TOULON : Phie Chabre ; ARLES : Phie Maurel.

Hospices Civils de Marseille
Adjudication de vieux papiers

L'administration des Hospices rappelle aux intéressés que la mise en adjudication des vieux papiers, cartons et registres provenant de ses archives aura lieu le lundi, 29 mai courant, à 4 heures du soir, à l'Hôtel-Dieu (salle de la Commission).

CAISSES vides, contenance 12 à 14 litres, sont achetées à 0.75 pièce. Takina. Grand-Chemin d'Aix, 30.

Mme WANNER sage-femme. Trait. maladies d. fem., soins irrép., discr. Consul. t. l. j. de 10 h. à midi. S'y adresser en t. confiance, rue Sainte, 59, Marseille.

Le Comité du Linge du Prisonnier

24, rue Colbert, offre un emploi à un homme dégagé de toute obligation militaire qui accepterait de signer un engagement spécial pour la durée de la guerre, selon la loi du 17 août 1915.

S'adresser au bureau du Comité.

DEMAIN LUNDI
1re Gde Réclame
D'ÉTÉ
articles pr la VILLE, la CAMPAGNE et les BAINS de MER.
ARMES AUX DE FRANCE
Malgré les difficultés actuelles, nos choix sont complets et à des prix s'imposant. Gd assortiment pour 1re COMMUNION
RÉCLAME spéciale de TISSUS D'ÉTÉ
OCCASIONS ÉTONNANTES en Costumes, Confections, Chemisettes, Jupes, Jupons, Peignoirs, Chapeaux, etc., pour Dames et Enfants.
AMEUBLEMENTS LITERIES et SIEGES pour la CAMPAGNE

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal

LE PETIT PROVENÇAL

aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8e au 15e jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal

SAGE-FEMME
Mme ARNAUD, 26, all. Capucines. Prend pens. Consult. t. l. jours. Disc.

Charretiers-camionneurs sont demandés chez Franceschi-Richard, 89, boul. Plombières.

QU PINTO VENDE
Ecriteaux et Enseignes
en tous genres, sur cartons, calicot, etc.
MAISTRE, place Préfecture, 1
MARSEILLE

DES MILLIERS DE GUÉRISONS rapides et radicales obtenues dans les cas les plus graves, les plus anciens, les plus rebelles avec le *Traitement Dépuratif, Végétal, Inoffensif* **J. M. LARCADE de TARBES** prouvent que cette méthode constitue aujourd'hui une médication infaillible contre : *Eczémas, Pelade, Dartres, Chute des Cheveux, Pellicules, Démangeaisons, Psoriasis, Sycosis, Acné, Herpès, Boutons, Plaies aux Jambes, Ulcères, Eczémas Variqueux, Hémorroïdes, Glandes, Humeurs Froides, Vices du Sang, etc. — Résultats immédiats. Brochures et Renseignements gratis.*
Ecrire : LARCADE, Phcn-Chimiste, Tarbes (H.-P.)

COMMISSAIRES-PRISEURS DE MARSEILLE
Samedi, 3 Juin, à 8 h. 30
Place de la Gare-de-la-Blancarde
VENTE AUX ENCHÈRES
Environ : 60 Chevaux
provenant du camp militaire anglais
VISITE SUR LA DITE PLACE une heure avant la vente

Fabrique papiers couchés province, dem. cont.-maît. ou dir. p. fabrication. M. Marcel Laroche, Mouthiers (Charente)

BELGE réformé après blessures, chevalier de l'Ordre de Léopold, causant les langues vivantes, sollicite emploi. Etait, avant la guerre, expéditeur dans les ports belges. Ecrire pour convocation à la Ligue Belge, 29, r. Cannebière.

On demande vitrier de profession
POUR IMPORTANTS TRAVAUX
Ecr. et faire offre à Rodier, vitrier, entreprise Simon-Carves, chantier Oléum, St-Chamas

On demande des charretiers-camionneurs et chargeurs, boulevard Plombières, 89, écuries Franceschi-Richard.

On demande un vendeur confections. Maison Pauzin, 36, rue Longue-des-Capucins.

LATIN Excellentes leçons professeur tout à fait recommandé par parents d'élèves. S'adresser 125, rue Paradis, prix modéré.

EMPLOI DE COMPTABLE est offert à blessé ou mutilé de la guerre, connaissant très bien la comptabilité commerciale. S'adresser *Petit Provençal*, Toulon, en donnant références.

SULFATAGES
BOUILLIE ROUCH Frères
LA CUVE
SULFATE DE CUIVRE
LIVRAISON IMMÉDIATE
ROUCH Frères, 5, rue de l'Orient, TOULOUSE

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES, MUGUET. En vente partout. Dépôt : Phie MEILHAN, 8, cl. Meilhan. Se méfier des imitations.

METHODE VEGETALE du Professeur TESSE assure guérison infaillible *DIABETE, ALBUMINE, ESTOMAC, CŒUR, REINS, FOIE, RHUMATISMES.* Ni régime, ni drogues. - Brochure gratis. Ecr. Dr Laborat. Tesse. 3. Boul. de Charonne. Paris.
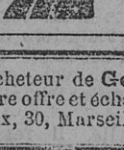

DROGUERIE Je suis acheteur de Gentiane, faire offre et échantillon, DIANOUX, pharmacien, gd chemin d'Aix, 30, Marseille.

DRAPERIES EN GROS
Manchester Drapers Co
2, rue Lulli, 2, Marseille

BEL appartement meublé, quartier Préfecture, 1er étage, 8 pièces, électricité, salle de bains, situation exceptionnelle. S'adresser rue Paradis, 125.

LA COLLECTION DE GUERRE
en fascicules de
« L'ILLUSTRATION »
Journal Universel
du 1er juillet 1914
au 31 décembre 1915
est livrée à domicile contre
60 francs
adressés en mandat ou bon de Poste à M. Juge, dépositaire général du *Petit Provençal*, 24, rue Adolphe-Guiol, Toulon.

PICCOT
REMPLACE LE VIN
76, boulevard National, 76

Mobilisé, tourneur à Unieux (Loire), demande permutant aux Forges et Chantiers à Marseille. Ecr. Bœuf, 145e d'infanterie, avenue d'Arenc, Marseille.

PHOTOGRAPHIE
Robert Rogliano
19, rue Paradis - Marseille
SPÉCIALITÉ d'Agrandissements inaltérables, REPRODUCTIONS et TRAVAUX INDUSTRIELS

Terrain à bâtir
à vendre en totalité ou à lots 800 mètres carrés de terrain environs de la gare du Prado, 32 mèt de façade, sur b. Gilly, 14 S'a. Vistorh, b. Journal

MALADIES DE LA FEMME
LA METRITE

Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Ce sont les femmes atteintes de Métrite

Celles-ci ont commencé par souffrir au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été sujettes aux Maux d'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux idées noires. Elles ont ressenti des Lancements continuels dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible. Pour guérir la Métrite, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrise, sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** guérit sûrement, mais à la condition qu'elle sera employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur. Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'*Hygiénitine des Dames* (1 fr. 25 la boîte).

Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la *JOUVENCE de l'Abbé SOURY* à des intervalles réguliers, si elle veut éviter et guérir : **Métrite**, Fibromes, mauvaises suites de couches, Tumeurs, Cancers, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Accidents du *Retour d'Age*, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY**, toutes Pharmacies ; **3 fr. 75** le flacon, **4 fr. 35** franco ; les 3 flacons franco gare contre mandat-poste **11 fr. 25** adressé Pharmacie **Mag. DUMONTIER**, à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratis)

Appartements Meublés
CHAMBRES & CUISINES
46, rue Fortia, 46

MUSICIENS !
N'achetez pas d'instruments de musique neufs ou d'occasion ni de pianos sans avoir vu ceux de la Maison **E. NAUZIERES**, place de la Bourse, 11, à l'entresol (nouvelle adresse). — Prix très réduits.

Caisses vides à vendre
longueur 1 mètre, largeur, 0m45, hauteur, 0m35.
S'adresser, 24, rue Colbert

PERDU chien fox-terrier, répondant au nom de Rip. Le rapporter contre récompense 10, rue Estelle, rez-de-chaussée.

Le Gérant : Victor HEYRIES
Imp.-Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 28 Mai

— 93 —

Les Trois Masques de l'Etrangère

Grand roman d'actualité inédit

TROISIEME PARTIE

— Je sens bien, monsieur, que nous touchons, comme vous me l'avez fait prévoir, à des choses étranges, terribles... Ce que j'ai à vous dire de lady Simson, c'est ce que vous venez de me dire vous-même de Mme de Villedieu.

— Lady Simson est partie ?...

— Pour la Russie...

— Et, depuis ?...

— J'ai eu quelques nouvelles les premiers temps, puis, plus rien...

— Merci, mylord. Je poursuis. C'est à Monte-Carlo que nous nous séparâmes, Mme de Villedieu et moi. Avant d'arriver dans cette ville, nous nous étions arrêtés quelques jours à Toulon, où nous fûmes rencontrés par une personne qui ne me connaissait pas, mais qui reconnût Mme de Villedieu. Cette personne, ajouta l'officier en désignant Garnier du regard, c'était ce jeune homme que je viens de vous présenter.

Reproduction et adaptation cinématographique rigoureusement interdites.

Lord Simson, pour la seconde fois, jeta les yeux vers Garnier.

— Monsieur Garnier, continua l'officier, reconnût ma femme, mais il reconnût en elle... lady Simson !

L'étranger sursauta. Il adressa au matelot un regard menaçant.

— Qu'est-ce que cela signifie, monsieur ? interrogea-t-il, comment connaissez-vous lady Simson ?

Garnier, directement pris à partie, accepta volontiers la parole.

— Mylord, j'étais novice à bord de l'*Ile-de-France*, en juin 1913, c'est-à-dire quelques mois avant la rencontre dont vient de vous parler M. de Villedieu. Vous étiez, mylord, avec lady Simson, passagers à bord de ce navire au moment de la croisière de Norvège. J'ai donc vécu durant trois mois à vos côtés.

A ce souvenir précis de sa vie qu'un inconnu évoquait devant lui, lord Simson sentit son angoissé grandir...

— Dès que j'aperçus, dans Toulon, Mme de Villedieu (et j'ignorais à ce moment qu'elle portât ce nom), je reconnus en elle lady Simson. Je la perdis de vue. Dans les premiers mois de 1915, les hasards de la guerre navale me conduisirent en Sicile, à Syracuse. Et là encore, mylord, je revis lady Simson.

— A Syracuse ?

— Elle habitait au bord de la mer, une somptueuse villa : la *Pergola Bianca*, mais cette fois lady Simson ne s'appelait plus Mme de Villedieu, comme à Toulon, elle s'appelait la comtesse Savani...

Lord Simson, comme hébété, regardait Garnier. On eût dit qu'il avait perdu toute faculté de penser et qu'il faisait seulement un immense effort intérieur pour sortir de ce cauchemar.

Il prit sa tête dans ses mains.

— Je vous en supplie, dit-il, enfin d'une voix rauque, d'une voix si soudain changée que Garnier et M. de Villedieu avaient l'impression d'entendre parler un autre homme, je vous en supplie, finissez-en avec ce récit étrange... Expliquez-moi... Dites-moi la vérité. J'ai reçu en moi, depuis quelques minutes, d'assez rudes coups, pour être désormais prêt à tout entendre.

— Mylord, dit lentement M. de Villedieu, c'est là une chose terrible. Ecoutez bien. Nous avons été vous et moi (d'autres encore peut-être) indignement trompés par une aventurière... La femme à qui vous avez donné votre nom est la même que celle à qui j'ai donné le mien. Lady Simson s'est mariée à Paris après s'être mariée à Londres, avec moi, après s'être mariée avec vous !

Lord Simson s'était levé.

Un cri étouffé s'échappa de sa gorge.

Un tel afflux de sang empourpra son visage que ses deux interlocuteurs, subitement inquiets, se précipitèrent vers lui.

Il les arrêta du geste.

Un long moment il demeura ainsi, debout, appuyé au dossier de sa chaise, une main devant ses yeux...

— Pourquoi, fit-il enfin, pourquoi cette épouvantable comédie ?... Il vous reste sans doute autre chose à m'apprendre, messieurs ?

— Oui, répondit Garnier.

— Parlez, toute ma douleur est morte, ou plutôt elle s'est transformée en haine. Je n'ai plus maintenant qu'un désir immense de vengeance.

Garnier hésita un instant.

M. de Villedieu, aussi bouleversé que lord Simson, gardait un silence morne.

— Eh bien ? questionna anxieusement l'étranger.

— Cette femme était une espionne, répondit Garnier.

XXII
Une lecture intéressante

Après les terribles révélations qui lui avaient été faites, lord Simson avait demandé à se retirer, mais en promettant de revenir le lendemain.

Effondré, anéanti, il s'était fait conduire au Grand-Hôtel, où il avait passé le reste de la soirée et la nuit entière en proie aux plus affreuses pensées.

Garnier, de son côté, était rentré chez lui, très préoccupé.

Il essayait de préciser à lui-même la façon dont il utiliserait, en vue de la revision de l'affaire Dufresne, l'intervention des deux maris de l'espionne.

Comme toujours, après un nouveau pas, il classait les résultats, mettait en ordre ses idées, envisageait la besogne à poursuivre songeait aux moyens à employer, supputait les chances.

Le lendemain, il se leva de bonne heure et sortit. Il entra dans une crèmerie et demanda un café au lait tout en ouvrant et en commençant la lecture d'un journal du matin.

Après un moment ses yeux s'arrêtèrent sur un entrefilet qui avait pour titres :

MESAVENTURE D'UN SOLDAT RUSSE

Il s'élance, en pleins boulevards, à la poursuite d'une voiture croyant y avoir vu sa femme. — Il est arrêté rue de la Paix, au milieu d'une vive bousculade

— Tiens ! murmura Garnier, voilà l'histoire d'hier après-midi.

Il lut ce qui suit :

« Un des soldats russes que les Allemands avaient employés sur le front français et qui se sont récemment évadés des lignes ennemies, a été, hier, le héros d'un petit drame amusant qui a mis un moment en émoi la foule des boulevards et des rues avoisinantes.

« Il était deux heures de l'après-midi, quand sur la place de l'Opéra, bousculant les passants autour de lui, un homme, portant l'uniforme fatigué d'un régiment d'infanterie russe, s'élança violemment à la poursuite d'un fiacre en faisant de grands gestes et en poussant des cris.

« Il renversa plusieurs personnes dans sa course et produisit un véritable mouvement de panique. Des curieux, sans savoir s'il s'agissait d'un voleur ou d'un fou, s'étaient mis à sa poursuite ; le nombre des poursuivants s'accrut bientôt, et beaucoup couraient sans trop savoir pourquoi ni après quoi, en poussant des cris hostiles.

« Le malheureux soldat, sans rien voir de ce qui se passait à ses côtés, fixait désespérément du regard le fiacre qui s'éloignait, et semblait uniquement préoccupé de ne pas le perdre de vue à travers le va-et-vient des autres voitures et de la foule.

« Mais le mouvement de panique qu'il créa autour de lui paralysa rapidement sa course. Rue de la Paix, il fut arrêté et maîtrisé. Il se lamentait et continuait à faire des gestes vers la voiture qu'on l'empêchait de poursuivre.

« Au commissariat, on put interroger ce singulier fantassin, qui parlait un peu de français.

« Il déclara se nommer Serge Vassilieff et se trouver à Paris depuis cinq jours, où, en compagnie de ses camarades, évadés comme lui des lignes allemandes, il avait été décoré de la Médaille militaire, dans la cour des Invalides.

« Ces renseignements étaient exacts.

« Restait à savoir pour quel motif Serge Vassilieff, s'était livré à travers la foule à une pareille galopade.

« Je passais dans une rue, déclara-t-il, tout près de l'endroit où l'on m'a arrêté, quand je vis tout à coup sortir d'un magasin *ma femme !* ma femme que j'ai quittée en Russie et que je n'ai plus vue depuis la déclaration de guerre. Je me suis élancé vers elle, mais elle est montée dans une voiture et alors j'ai voulu la rejoindre, l'appeler... Et maintenant, ajouta-t-il en fronçant les sourcils d'un air mauvais, maintenant à cause de vous, je l'ai perdue... Je ne pourrai plus savoir où elle est.

« Après avoir fait comprendre à ce brave allié que l'intempestive façon qu'il avait de suivre sa femme ne pouvait être tolérée et qu'elle avait causé plusieurs accidents, on essaya de lui faire entendre que sans doute il s'était trompé, quand il avait cru reconnaître son épouse, qu'il avait été le jouet d'une ressemblance.

« Vassilief affirma hardiment le contraire et obtint qu'on le conduisit dans le magasin d'où il avait vu sortir sa femme.

« Ce *magasin* n'était autre que les bureaux d'une grande compagnie de navigation.

CLAUDE TRÉVOUX

(La suite à demain.)